

RAPPORT D'ACTIVITE

2021



Edition du 05/04/2022



SOMMAIRE

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION	4
PRESENTATION DES EQUIPES	5
EQUIPE SOCIALE	7
Les différents types d'accompagnements au sein d'Habitat et Humanisme	8
<i>Témoignage</i> : parcours d'un ménage accompagné en IML	12
Accompagnement des réfugiés vers et dans le logement	13
<i>témoignage</i> : parcours d'un ménage nouvellement statutaire	15
Cartographie du parc logement	17
Profil et typologie des familles accompagnées	18
Niveau et nature des interventions de l'accompagnement par les travailleurs sociaux	19
Réseau partenarial	20
Accompagnement de proximité des bénévoles	21
Bilan & Perspectives	22
GESTION LOCATIVE	24
Bilan & Perspectives	28
MAISON RELAIS DE VERNON, "La Cérésia"	29
Profil et typologie du public accueilli	31
Organismes prescripteurs	32
Activité et accompagnement	37
MAISON RELAIS DES ANDELYS "La Sittelle"	48
Profil et typologie du public accueilli	49
Situation de la santé	52
Projet individuel des résidents	53
Organisation de la vie collective	53
Activité et accompagnement	63
Bilan & Perspectives	65
RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE DE VERNON, "Bellamira"	66
Profil et typologie des ménages accueillis	67
Gestion locative	70

Participation et action bénévoles.....	71
L'espace de vie sociale, EVS "Le Onze".....	71
Bilan & Perspectives.....	72
EQUIPE TECHNIQUE.....	74
Patrimoine de la foncière.....	74
Patrimoine solidaire et bailleurs sociaux.....	76
PROPRIETAIRE SOLIDAIRE.....	78
Bilan & Perspectives.....	79
EQUIPE COMMUNICATION & EPARGNE SOLIDAIRE.....	80
Dons et souscription.....	81
GOVERNANCE ASSOCIATIVE.....	82
EQUIPE ADMINISTRATIVE & FINANCIERE.....	83
BILAN D'EXPLOITATION.....	84
SYNTHESE SOCIALE.....	85
Annexe 1 : Compte de résultat 2021.....	86
Annexe 2 : Bilan 2021.....	87
Annexe 3 : Budget prévisionnel 2022.....	88

PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association **HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE**

Création- Statut- Responsable

- Date de création de l'association : 22 Mai 2002.
- N° Récépissé de déclaration : n° W273002370 - Préfecture de l'Eure.
- Date d'insertion au Journal Officiel : 17 Août 2002.
- Statut juridique : Association Loi 1901.
- L'Association dépend de la Fédération HABITAT et HUMANISME reconnue d'utilité publique dont le siège social est à CALUIRE (Rhône) et qui regroupe 55 associations réparties sur toute la France.
- Nom du représentant légal : Gilles Aubry, Président.

Renseignements administratifs

- Adresse : 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 143 – 27000 EVREUX
- Tél : 02.32.07.03.00
- Mail : eure@habitat-humanisme.org
- N° Siret : 453 472 383 000 26
- Code APE : 9499Z
- Date du dernier renouvellement du Conseil d'Administration : Le 22 décembre 2021.
- Commissaire aux comptes : Cabinet FITECO.
- Agrément préfectoral en date du 31 décembre 2020 relatif à :
 - **L'ingénierie sociale, financière et technique (L365-3 du CCH)**
 - Accompagnement social des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement ;
 - La recherche de logements adaptés.
 - **L'intermédiation locative et de gestion locative sociale (L365-4 du CCH)**
 - La location de logements en vue de leur sous-location auprès d'un organisme agréé pour son activité de maîtrise d'ouvrage ou d'un organisme HLM ;
 - La gestion de résidences sociales.

Objet de l'association **L'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

L'Association aide les familles en grande difficulté ou en situation précaire à se loger. En effet, l'accès au logement est une première étape vers l'insertion sociale.

Au-delà du relogement des personnes, l'Association se fixe pour objectif de les accompagner dans leur prise d'autonomie : paiement du loyer, gestion d'un logement, insertion dans le quartier et le voisinage, travail sur l'ensemble des problématiques des familles (budget, santé, insertion professionnelle, parentalité, etc.).

Situation géographique de l'association et zone d'action

L'Association occupe des bureaux au 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 142 et 143 à EVREUX, mis à disposition (*gratuité 50% du loyer*) par Mon Logement27.

L'Association intervient sur tout le département de l'Eure.

PRÉSENTATION DES ÉQUIPES

L'association ébroïcienne est au 31 décembre 2021 composée de 10 salariés :

- 1 responsable de Gestion Locative ;
- 4 travailleurs sociaux ;
- 2 responsables de maison relais et une chargée animation adjointe ;
- 1 responsable de l'Habitat intergénérationnel ;
- 1 coordinateur associatif ;
- Une équipe de bénévoles répartis dans les différents pôles d'activités et de la gouvernance.

Équipe Sociale

Elle a pour mission de conduire les familles vers l'autonomie grâce à un double accompagnement par :

- Les travailleurs sociaux pour les actions de recherches de logement, les actions éducatives budgétaires et les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, DDETS, Conseil Départemental, structures d'hébergement, etc.) ;

- Les bénévoles pour l'insertion locale, l'aide à la réhabilitation légère des logements.

Elle a la responsabilité de mettre en œuvre le projet social s'appuyant sur :

- Un accompagnement collectif et individualisé pour les résidents des maisons relais « La Cérésia » de Vernon, « la Sittelle » des Andelys et de l'habitat intergénérationnel « Bellamira » de Vernon ;
- Un accompagnement individualisé pour les résidents de notre parc de logements diffus.

Équipe Technique

Cette équipe poursuit son activité d'entretien de l'ensemble des logements gérés par Habitat & Humanisme de l'Eure. Elle suit les chantiers de réhabilitation et approuve les factures correspondant aux ordres de service passés par la Foncière d'Habitat et Humanisme. Elle est en charge de la recherche de logements privés auprès de « propriétaires solidaires » dans le cadre du dispositif location/sous-location.

Elle initie et conduit les nouveaux projets.

Équipe Communication et Finances

Elle a pour mission de promouvoir HABITAT et HUMANISME de l'Eure ; de faire connaître son projet et ses actions ; de recueillir des adhésions, des fonds, de promouvoir les produits d'épargne solidaire Habitat et Humanisme, et de recruter de nouveaux bénévoles.

Équipe administrative

Elle a pour mission de faire la gestion locative des logements sous la responsabilité directe de l'association (en particulier dans les dispositifs « location/sous-location » et baux glissants), de préparer les dossiers de demande de subvention, de tenir la comptabilité et de garder la traçabilité du fonctionnement de l'association.

Coordination

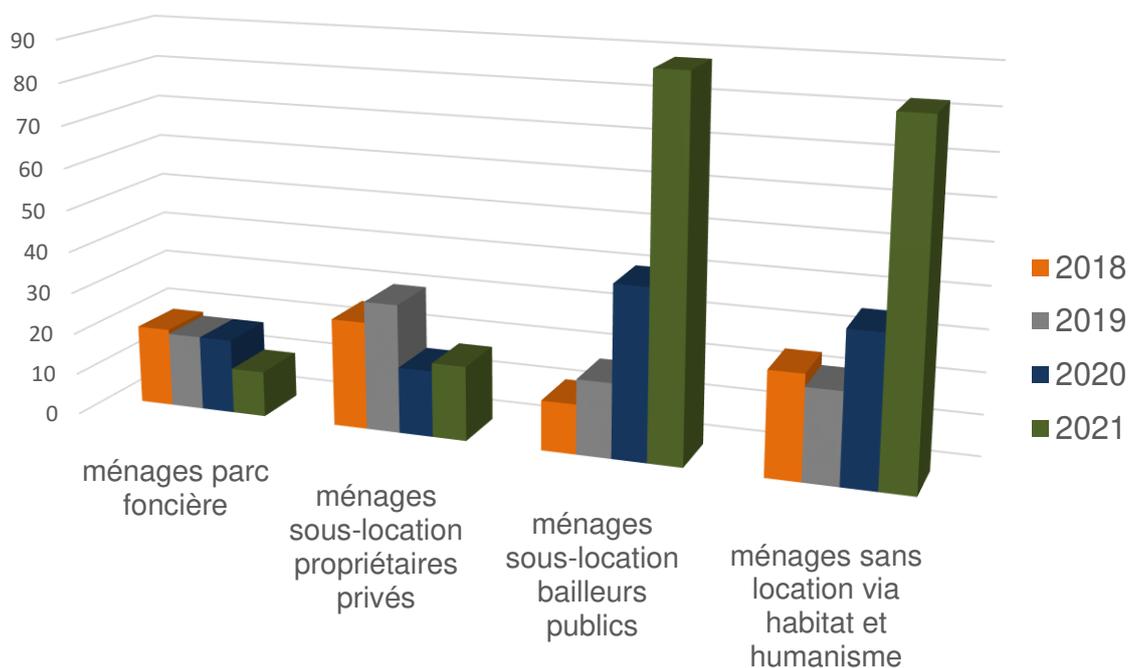
Le coordinateur associatif met en œuvre les décisions et les orientations prises par les instances de gouvernance et veille au bon fonctionnement opérationnel de l'association.

RAPPORT D'ACTIVITE ÉQUIPE SOCIALE

En 2021, nous avons reçu plus de 123 nouvelles demandes de logements pour des ménages orientés par nos partenaires (SIAO, services sociaux de secteur...) ou nous contactant par eux-mêmes.

Nous avons accompagné 201 ménages tous types d'accompagnement confondus :

- 18 ménages en bail glissant
- 47 ménages accompagnés en sous-location GLA et IML
- 42 ménages nouvelle convention DDETS
- 11 en logement parc Foncière Habitat & Humanisme
- 83 en accompagnement simple



LES DIFFERENTS TYPES D'ACCOMPAGNEMENT AU SEIN D'HABITAT ET HUMANISME

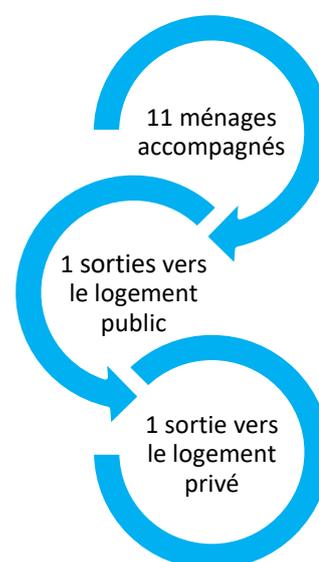
L'accompagnement dans le parc de la Foncière Habitat et Humanisme

Les logements appartiennent au parc de la Foncière HH ; la gestion locative est réalisée par une AIVS « Soliha ». Le loyer des logements est adapté aux ménages ayant de faibles ressources.

Dans le graphique : "1 sortie " vers logement public

Le contrat de location est un contrat classique de droit commun.

Notre accompagnement est centré sur la recherche de candidature, l'élaboration et la participation à des CAL (Commissions d'Attribution des Logements), l'ouverture des droits des nouveaux ménages, l'accompagnement budgétaire si impayés de loyer, l'accompagnement social à la demande du ménage (non contractualisé, non obligatoire).



L'accompagnement en sous-location parc privé (GLA : gestion locative adaptée)

Les logements sont mis à disposition par des propriétaires privés, dits « bailleurs solidaires » ; nous sous-louons à des ménages uniquement orientés par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation) ou par la commission du DALO.

La durée de l'accompagnement ne peut excéder 24 mois (période contractualisée de 6 mois, renouvelée en fonction de l'évolution de l'autonomie de la famille).

L'accompagnement global est effectué par un travailleur social (visites à domicile et rendez-vous au siège). L'objectif est que le ménage soit en capacité d'intégrer un logement autonome au bout de 2 ans de sous-location.

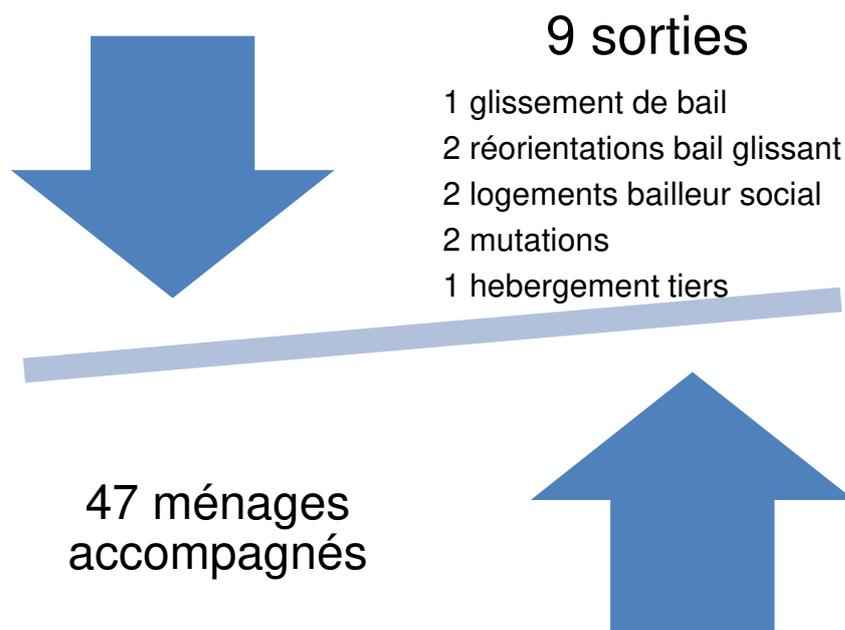
L'évaluation et le diagnostic sont faits en amont par le SIAO puis par le travailleur social d'HH Eure qui présente la famille en commission d'attribution. Tout l'enjeu est de pouvoir statuer sur la capacité et le pouvoir d'agir du ménage sur la période d'accompagnement.

Notre travail en interne, avec la gestion locative, nous permet d'anticiper les situations d'impayés.

Pour atteindre nos objectifs, des liens avec de nombreux partenaires sont indispensables.

Ce dispositif était financé par l'AVDL et octroyé chaque année par la DDETS. Durant les années 2020 et 2021, l'association Habitat et Humanisme a répondu à différents appels à projets proposés par la DDETS dans le cadre du dispositif IML/logement d'abord. Notre Association a été retenue et a donc pu mettre en place le dispositif. Peu à peu, tout au long des années 2020 et 2021, chacun des logements en sous-location financés auparavant par l'AVDL a vu son financement se modifier pour entrer dans la ligne budgétaire de l'IML.

Aussi, aujourd'hui, toutes les sous-locations de l'association sont intégralement financées par l'IML et octroyées par la DDETS. Les sous-locations du dispositif GLA ont été fondues avec celles de l'IML.



L'accompagnement en bail glissant

Ce dispositif de médiation locative, consistant à favoriser la relation entre un bailleur social et un ménage, permet l'accès au logement à des personnes ayant besoin d'un accompagnement spécifique.

Habitat et Humanisme est financé par le Conseil Départemental de l'Eure pour ce dispositif.

La durée de la mesure bail glissant a été revue en 2018. Depuis cette refonte le bail est initialement conclu pour 6 mois au bout desquels un entretien tripartite a lieu entre le bailleur, l'association et le ménage accompagné.

Trois issues sont possibles à cet entretien : le glissement, la consolidation (l'accompagnement perdure encore 6 mois avant le glissement) et enfin la réorientation.

L'orientation est réalisée via une demande effectuée au Conseil Départemental, qui valide la demande et mandate l'association pour la prise en charge de l'accompagnement.

Cette demande peut être faite par les travailleurs sociaux de toute structure.

La mesure est dédiée à des personnes dont les difficultés résident principalement dans l'accès au logement.

Le bail glissant sécurise le sous-locataire mais rassure aussi le bailleur en raison du suivi et du soutien effectué par l'association.



L'accompagnement des ménages en logement financés IML

IML - La colocation pour l'accueil des réfugiés

Il s'agit d'un dispositif instauré depuis juin 2017 (financement pour 2 réfugiés).

Depuis, deux logements sur Evreux sont mis en colocation pour cinq hommes réfugiés nouvellement statutaires orientés par la DDETS. Ces places sont dédiées aux personnes accompagnées dans le cadre de notre convention avec la DDETS.

L'accompagnement est basé sur le même principe qu'une sous-location parc privé.

L'acquisition des droits et devoirs est un axe important du travail mené avec l'accompagné, tout comme son intégration à l'environnement. Les personnes intégrant le dispositif peuvent être originaires d'autres communes.

L'intégration en France reste un axe important dans le travail mené en collaboration avec l'accompagné.

IML - L'adaptation du dispositif à la situation du ménage (IML Bailleur social)

En 2018, nous avons reçu la candidature d'un ménage pour un accompagnement en bail glissant. La situation n'était pas adaptée à ce dispositif, les objectifs ne pouvant être atteints sur la durée de la mesure bail glissant.

La DDETS a accepté d'adapter le dispositif existant à la situation particulière du ménage en recourant à la mise en place d'une mesure d'accompagnement financée par l'IML. Il s'agit d'un accompagnement de deux ans dans un logement du parc social, avec glissement du bail à terme. Depuis, nous recourons à ce dispositif lorsqu'une demande de GLA nous est orientée et que l'association ne dispose pas du logement adapté à la famille en termes de superficie et de secteur.

Durant l'année 2021, ce dispositif s'est développé en termes quantitatif depuis que le cadre légal s'est construit.

En effet, il a été intégré dans la refonte des financements des sous-locations financées auparavant par l'AVDL (GLA).

PARCOURS D'UN MÉNAGE ACCOMPAGNÉ EN IML

Madame Z est accompagnée par l'association Habitat et Humanisme de l'Eure depuis octobre 2021.

Madame Z a été orientée par le Conseil Départemental pour un accompagnement en Bail Glissant dont le logement avait été repéré.

Cependant, Madame Z présentait des freins à l'accès à un logement de droit commun car le traitement s'avérait trop lourd pour le dispositif proposé.

Un travail partenarial, coordonné par l'association, a été réalisé avec le bailleur, le Conseil Départemental, le SIAO et le ménage pour le réorienter vers le dispositif IML.

Ce dernier, permettait au ménage de conserver le logement repéré sur un secteur où l'association ne dispose pas de logement et de laisser le temps au ménage de lever les freins identifiés. À l'issue de son accompagnement, le bail pourrait glisser au nom du ménage.

Aujourd'hui, Madame Z a pu redéposer son dossier de surendettement et entamer les différentes démarches dans le cadre d'une procédure de divorce.

Elle construit par ailleurs sa future reconversion professionnelle.

Le logement est entièrement aménagé et entretenu de manière satisfaisante.

IML Logement d'Abord

L'État fixe comme une de ses priorités la lutte contre les difficultés de logement dans le but de garantir un parcours résidentiel efficient pour les personnes les plus en difficulté vis-à-vis de l'accès ou du maintien durable dans un logement.

Dans ce cadre, le plan quinquennal pour le Logement d'Abord vise à une augmentation du parc d'intermédiation locative.

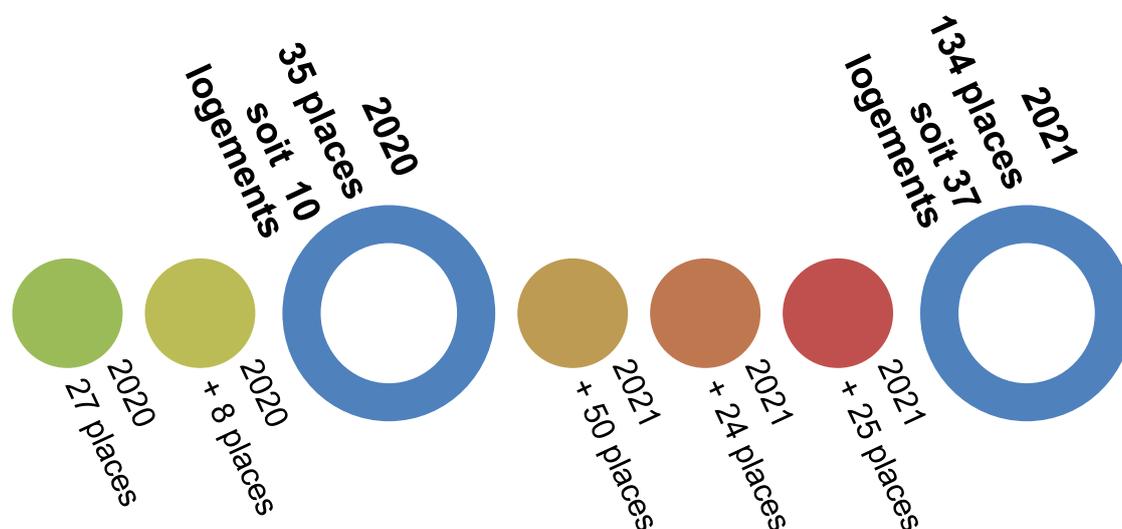
En mai 2020, nous avons donc répondu à un appel à projets IML Logement d'Abord. Ce dispositif s'intégrait à notre dispositif déjà existant de GLA. L'association bénéficiait de l'expertise et de l'organisation nécessaires pour fonctionner de manière optimale, l'objectif étant d'amener les familles accompagnées vers un logement pérenne de droit commun.

Différents types de logements ont été proposés pour y répondre : logements de propriétaires privés ou de la Foncière avec toujours le principe de location/sous-location.

Nous avons été retenus pour 27 places plus 8, soit 35 places.

Durant l'année 2021, le nombre de place a progressivement augmenté pour atteindre au 31 décembre 2021 un total de 134 places.

Aujourd'hui, ce dispositif finance les sous-locations anciennement financées par l'AVDL (GLA : sous-locations chez des bailleurs privés dont l'association assure la gestion locative), celles de logements appartenant à la Foncière d'Habitat et Humanisme ainsi que celles de quelques logements de bailleurs sociaux.



Accompagnement des réfugiés vers / dans le logement (AVDL convention DDETS)

Nous avons répondu à l'appel à candidature en juin 2018 ; une convention a été signée en septembre 2018, pour l'accompagnement de 25 ménages, réfugiés statutaires (carte de séjour de 10 ans) ou avec protection subsidiaire (carte de séjour de 4 ans) et déjà présents sur le territoire de l'Eure.

L'objectif de l'accompagnement est l'autonomie dans les démarches, la gestion du budget, l'acquisition des droits et devoirs d'un locataire et l'insertion dans la société française.

Ces candidats nous sont orientés par les structures d'hébergement, la DDETS et le SIAO.

Deux modalités d'accompagnement, adaptées au degré d'autonomie des ménages sont possibles :

- Accompagnement en sous-location (bail porté par HH) dans des logements du parc HH, des logements sociaux ou de Soliha. L'accompagnement dure entre 6 et 24 mois ;
- Pour les personnes plus autonomes, le ménage est titulaire de son bail (logement de la Foncière HH, bailleurs sociaux, privés ou Soliha). L'accompagnement dure entre 6 et 12 mois.

Un bilan trimestriel est envoyé à la DDETS pour chaque ménage accompagné.

Les accompagnements sont très positifs en ce qui concerne l'autonomie, l'apprentissage de la langue française et les démarches administratives.

Un renouvellement, avec un accompagnement de 20 ménages a été signé fin 2019 et un autre pour 30 ménages fin 2020. Enfin un dernier avenant a été signé fin 2021 pour 25 ménages.

L'arrivée des candidatures et l'accompagnement associé est monté progressivement en régime :

- 2019 : 11 ménages accompagnés dont 7 logés par HH
- 2020 : 20 ménages accompagnés dont 8 logés par HH
- 2021 : 39 ménages accompagnés dont 10 logés par HH

NB: comme convenu avec la DDETS fin 2020, pour les ménages qui restent plus d'un an, la poursuite de l'accompagnement est imputée à la convention suivante.

PARCOURS D'UN ACCOMPAGNEMENT D'UN MÉNAGE NOUVELLEMENT STATUTAIRE

Monsieur Z est de nationalité soudanaise et arrivé en France en octobre 2016. Il est célibataire et non marié.

Il est accompagné par l'association Habitat & Humanisme depuis un an et demi en GLA, dans l'objectif de l'accompagner dans son nouveau statut de nouveau locataire, la gestion du budget, le soutien dans l'ensemble des démarches administratives et l'insertion sociale et professionnelle.

Acteur de son projet, Monsieur Z a quitté Habitat & Humanisme en janvier 2021 pour une orientation vers le logement de droit commun dans la commune d'Evreux.

Aujourd'hui, il travaille au sein d'un chantier d'insertion, a pu échanger son permis et acquérir un véhicule. Il est autonome dans la gestion de son logement.

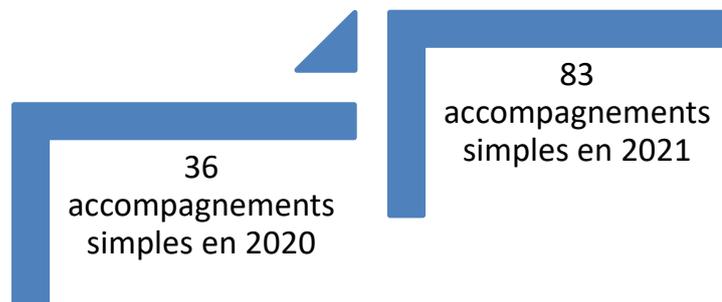
L'accompagnement simple

L'objectif de l'accompagnement simple est de favoriser l'autonomie dans les démarches, la gestion du budget, l'acquisition des droits et devoirs d'un locataire et l'insertion sociale et/ou professionnelle, via un travail en partenariat et en réseau.

Cet accompagnement est destiné à deux publics distincts :

- Les ménages réfugiés se présentant spontanément
- Les ménages orientés par les partenaires.

Il s'agit de ménages plus ou moins autonomes et titulaires du bail de leur logement. L'accompagnement dure entre 6 mois et 12 mois. Nous nous assurons de l'ouverture des droits au logement, de la mise en place du paiement du loyer, des factures ainsi que de la maîtrise du nouveau budget. Les visites à domicile font partie intégrante de l'accompagnement social permettant d'effectuer un travail éducatif auprès des locataires autour de l'entretien du logement.



L'accompagnement social et la sensibilisation à l'entretien des logements

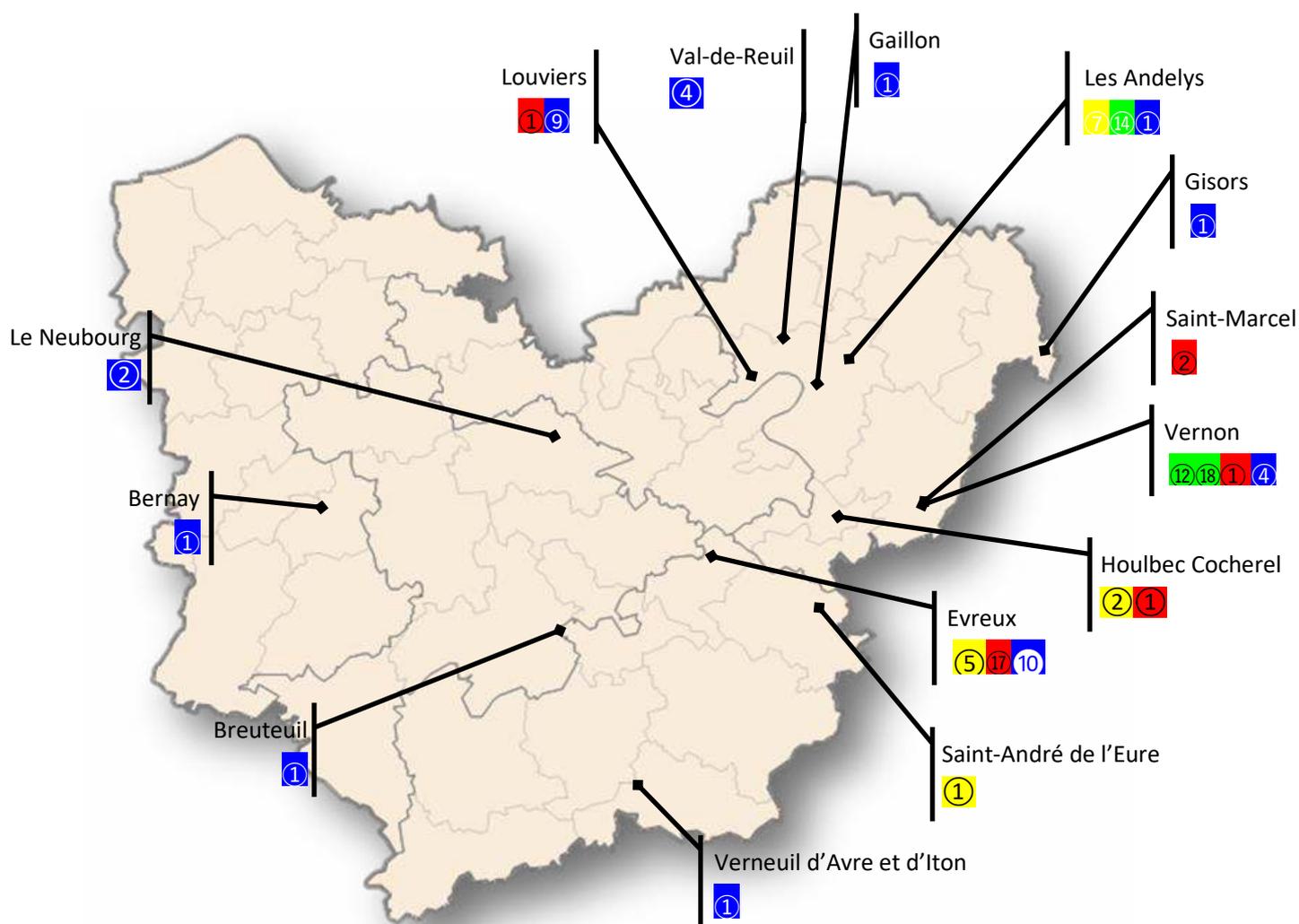
Depuis 2017, il a été mis en place des visites régulières des appartements faites conjointement par l'équipe technique et les travailleurs sociaux.

Ces visites permettent de sensibiliser mais aussi d'effectuer un travail éducatif auprès des locataires autour de l'entretien des logements et de l'appropriation de ceux-ci ; travail indispensable en vue de l'accès à un logement de droit commun.

Il en est de même pour les personnes réfugiées.

Ces visites régulières sont associées si possible à des visites intermédiaires permettant un pré-état des lieux afin d'évaluer et de quantifier les travaux pour les locataires au moment du relogement.

CARTOGRAPHIE : PRESENCE DES LOGEMENTS HABITAT ET HUMANISME DANS LE DEPARTEMENT DE L'EURE SUR L'ANNEE 2021



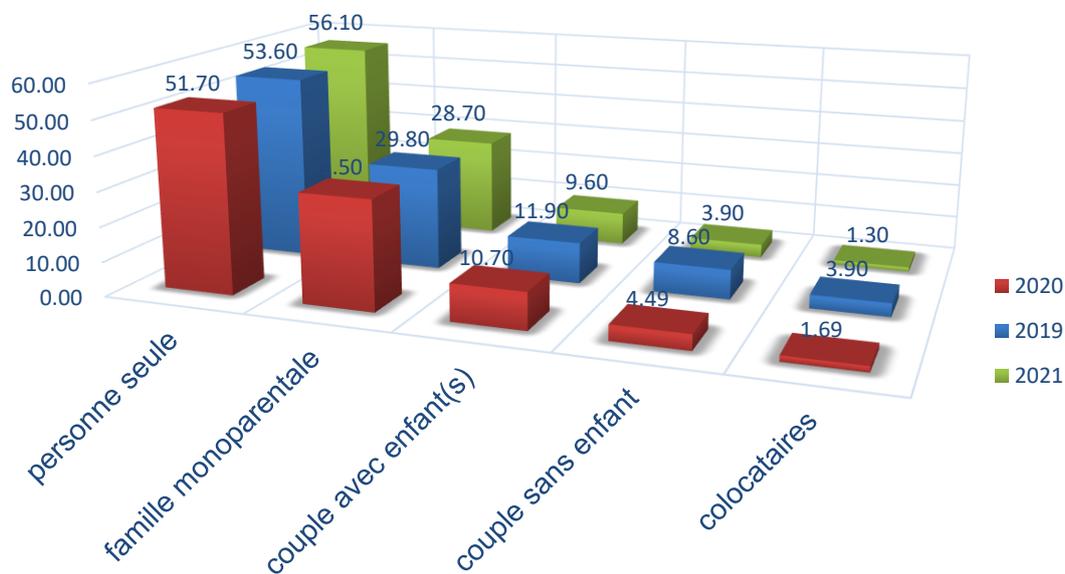
Logement Foncière

Logement collectif

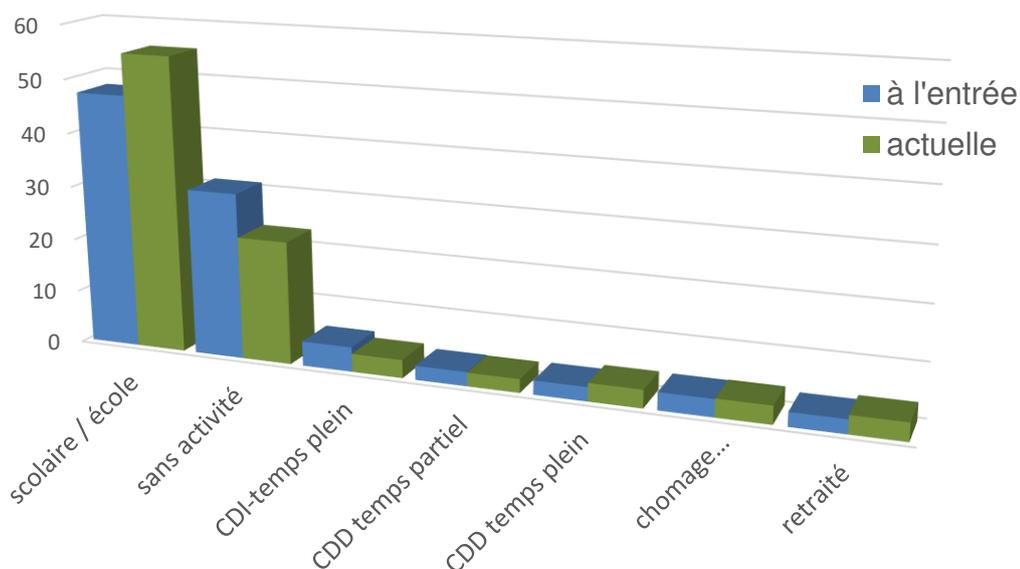
Logement propriétaire solidaire

Logement bailleur sociaux

COMPOSITION DES FAMILLES ACCOMPAGNEES

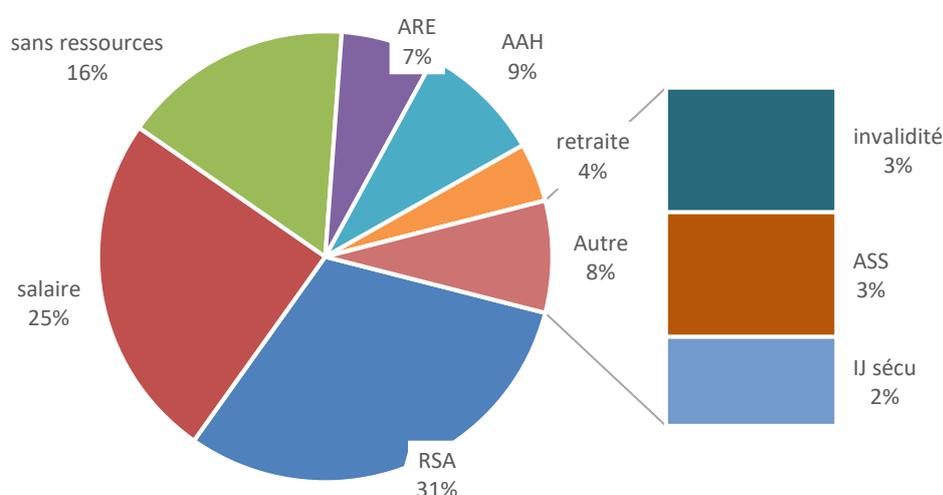


ACTIVITE A L'ENTREE ET AU COURS DE L'ACCOMPAGNEMENT



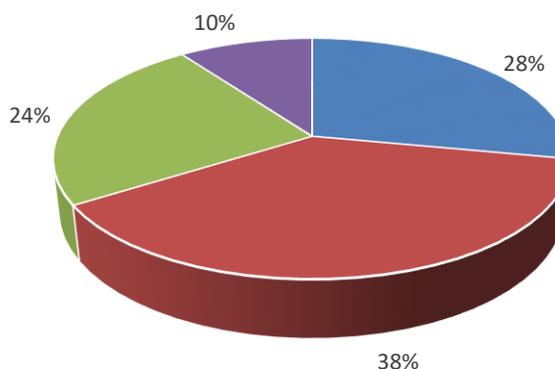
L'insertion professionnelle fait partie intégrante de l'accompagnement social proposé dans le cadre des différents dispositifs où l'accompagnement y est obligatoire (GLA, BG, dispositifs réfugiés, IML). Pour cela, des orientations sont réalisées vers les partenaires spécialistes de l'insertion professionnelle.

RÉPARTITION DES RESSOURCES PRINCIPALES



ACCOMPAGNEMENT, LE NIVEAU D'INTERVENTION DES TRAVAILLEURS SOCIAUX

- veille sociale (très léger)
- contacts réguliers (normal)
- contacts ponctuels (léger)
- forte présence (renforcé)



Nous intervenons auprès des familles à leur domicile ou en rendez-vous au bureau.

Quatre niveaux d'intervention reflètent notre accompagnement :

- Contacts réguliers : un rendez-vous ou une visite à domicile par mois ou toutes les 3 semaines
- Veille sociale : cela concerne les accompagnements des familles logées dans les logements de la foncière ainsi que les demandes en attente de logement
- Forte présence : accompagnement très soutenu, soit au minimum une fois par semaine
- Contact ponctuel : contact à l'initiative du travailleur social auprès des locataires du parc de la Foncière

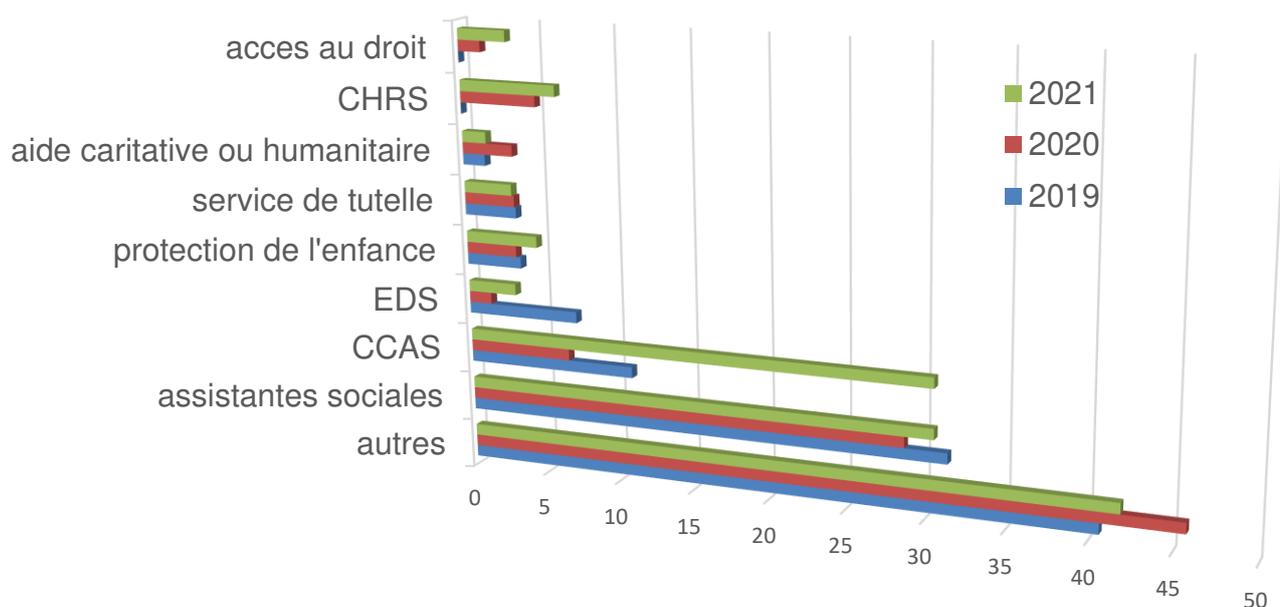
À L'APPUI D'UN RESEAU DE PARTENARIAT ACTIF

Nous entendons par « autres » : Justice, famille, organismes de formation et d'accompagnement vers l'emploi, organismes alimentaires, organismes bailleurs et commissariat.

Nous entendons par « propriétaire du logement » : parc privé.

Nous notons un travail en partenariat important, qui va au-delà des orientations avec les assistantes du service social du secteur.

Nous aidons entre autres les différents partenaires à affiner leurs orientations vers le



logement le plus adapté à la situation des ménages. Des notions de conseil et d'expertise du

logement aux assistantes sociales de secteur ainsi qu'aux bailleurs pour aiguiller leurs orientations.

En 2019, nous avons développé davantage les dynamiques partenariales pour nous rendre plus visibles aux différents partenaires méconnaissant nos dispositifs. Nous avons présenté notre association et ses dispositifs à ADOMA, ADAEA, SIAO, et au Conseil Départemental concernant les mineurs non accompagnés/SPIP. Ce temps semble avoir porté ses fruits.

Nous poursuivons ces temps de communication par la rencontre de partenaires, seul ou en petit groupe (en raison du contexte sanitaire). Ils permettent d'accroître la visibilité de l'association et d'expliquer les dispositifs mis en œuvre face aux différentes évolutions dans l'optique de faciliter les orientations. À ces fins, l'association a travaillé sur la construction d'une plaquette durant le stage d'une étudiante au diplôme du DE CESF. Elle explique les différents dispositifs de l'association concernant le diffus (moyens d'orientation et public destinataire).

L'ACCOMPAGNEMENT DE PROXIMITE DES BENEVOLES

L'accompagnement social est effectué par les salariés, travailleurs sociaux, qui peuvent faire intervenir des bénévoles sur certaines situations.

L'accompagnement bénévole est complémentaire de celui des travailleurs sociaux, et se fait en lien étroit avec ceux-ci.

Le niveau d'intervention va de l'aide administrative à la participation aux loisirs culturels en passant par l'alphabétisation, l'aide aux démarches de santé, la découverte d'un quartier, de la ville, etc.

Dans son engagement avec Habitat et Humanisme, le bénévole adhère à la Charte du Mouvement.

BILAN & PERSPECTIVES

L'année 2021 a vu notre activité d'accompagnement en diffus augmenter de 80% par rapport à l'année précédente.

Nous avons participé, la plupart du temps à distance en raison de la crise sanitaire, aux réunions de Coordination territoriale d'orientation (CTO) à Vernon et Evreux. Ces commissions réunissent différents partenaires (UTAS, SIAO, DDETS, structures d'hébergement, CCAS, etc.) et permettent d'étudier les situations dites « complexes » en vue d'une orientation la plus adaptée. Les CDRDH statuent sur les sorties d'hébergement.

Nous devons continuer notre mission qui est de permettre aux personnes à faibles ressources, précarisées en raison de leur situation sociale, d'accéder à un logement décent, adapté à leur situation et à leur ressources et de proposer un accompagnement personnalisé pour favoriser leur insertion sociale.

Au cours de l'année 2022, nous poursuivrons :

L'accompagnement social des réfugiés vers et dans le logement

Nous avons développé l'accueil et l'accompagnement des personnes réfugiées statutaires tout au long de l'année. Nous logeons et accompagnons les personnes vers le logement pérenne.

Nous pouvons également effectuer un accompagnement social simple auprès des personnes logées chez un bailleur social.

Cet axe de travail va se poursuivre en mettant l'accent sur :

- Les formations et l'accès à l'emploi
- L'accès à la culture et aux loisirs afin de rompre l'isolement et favoriser une meilleure intégration
- La création d'ateliers citoyens" au sein de notre Association

Le dispositif IML/logement d'abord

L'accès et le maintien dans le logement sont des enjeux importants pour les publics les plus fragiles. Le dispositif s'est développé tout au long de l'année 2021 en lien avec les partenaires notamment le SIAO.

Le travail effectué se situe dans la continuité de celui engagé les années précédentes à savoir, loger les personnes en difficulté en proposant un accompagnement adapté.

L'accompagnement des familles monoparentales

Il s'agit de familles isolées dans l'exercice de leur parentalité qui cumulent souvent absence de 2^e parent et absence de réseau familial. Ces familles rencontrent plus de difficultés à concilier vie de famille et vie professionnelle.

Nous devons donc répondre au mieux à l'ensemble des besoins de ces familles en prenant en compte :

- l'insertion professionnelle et la levée des freins à l'emploi
- le soutien à la parentalité
- les problèmes de garde des enfants
- les difficultés financières
- les problèmes de mobilité
- l'accès aux soins

GESTION LOCATIVE ; ASSURER LA GESTION DES LOGEMENTS DE PROPRIETAIRES PRIVES SOLIDAIRES, DES BAUX GLISSANTS DE L'IML BAILLEURS SOCIAUX

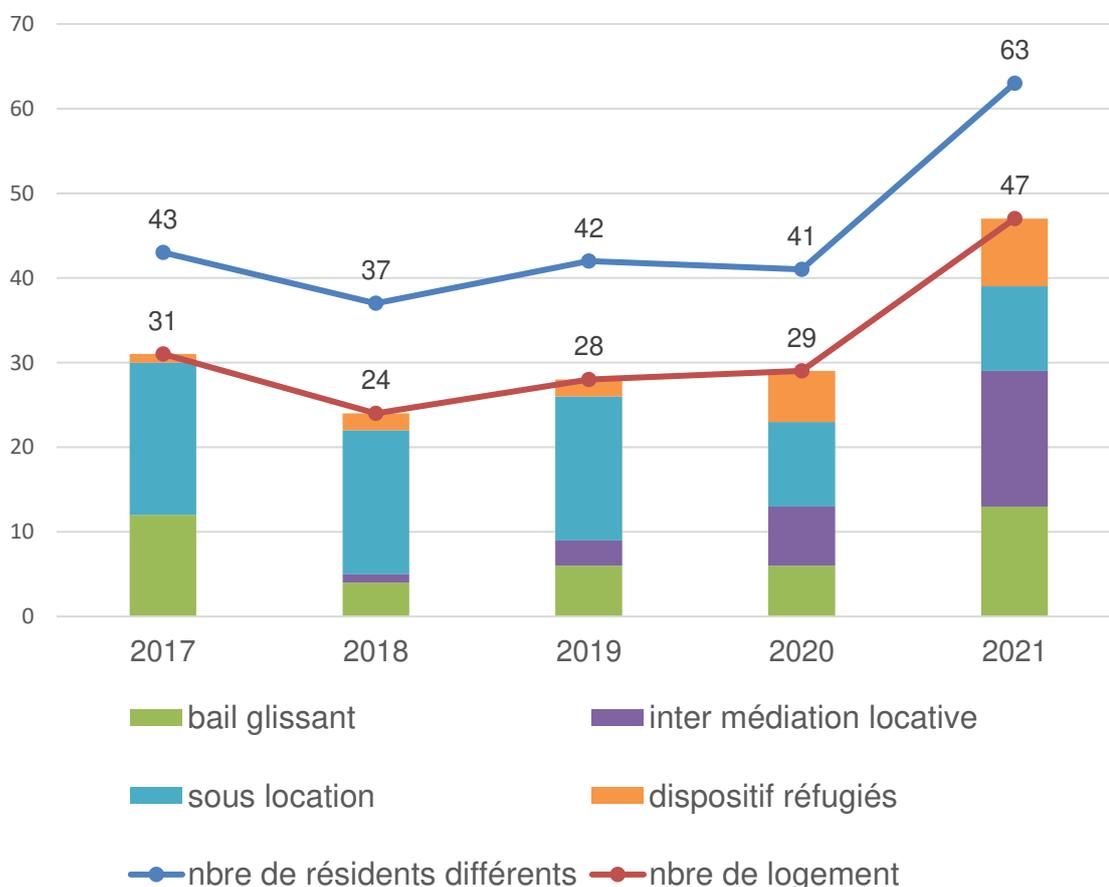
L'équipe de gestion locative comprend 3 personnes :

- 1 salariée à 80% ;
- 1 bénévole présente 2 jours par semaine pour l'élaboration des avis d'échéance avec saisie des règlements ;
- 1 bénévole pour faire les pré-états des lieux et états des lieux aux alentours d'Evreux.

Commission Attribution Logements (CAL)

La gestionnaire participe aux CAL pour les logements qu'elle gère avec l'équipe sociale.

évolution de la répartition : logement/dispositif - résidents



L'entrée dans les lieux

- Avec les propriétaires :

Les formalités suite à la captation d'un logement auprès d'un propriétaire privé se font en lien avec le bénévole responsable propriétaires solidaires : Détermination des provisions de charges, établissement des baux Code Civil et états des lieux entrant avec le propriétaire, création des virements permanents pour les paiements des loyers aux propriétaires, souscription des contrats d'assurance habitation et des contrats d'entretien chaudière, gestion des conventions ANAH.

- Avec les occupants

Rédaction de la convention d'occupation temporaire, établissement des états des lieux entrant entre HH et les occupants, information du syndic des coordonnées des nouveaux locataires pour mise à jour des interphones, boîtes à lettres, dossiers de demandes d'Aide au Logement auprès de la CAF ou de la MSA, information du changement de locataire auprès de l'assureur, de la société d'entretien de la chaudière, du syndic, du propriétaire, etc.

Le quittancement

Un tableau Excel 'maison' est utilisé pour la saisie et l'établissement des avis d'échéance.

Pour réaliser le quittancement, plusieurs activités sont nécessaires : Saisie des avis d'échéance reçus des bailleurs, saisie des AL et APL, suivi et saisie des dépôts de garantie, aide au 1^{er} mois (*demandes auprès du FSH ou échéancier*), suivi et saisie des plans d'apurement de dettes locatives, suivi et saisie de la GPL (*Garantie pour Paiement de Loyer*) reçue.

L'encaissement – Le suivi des paiements et relances

- Enregistrement des paiements des locataires
- Établissement des avis d'échéance et envoi
- Envoi de lettres de rappel, envoi de lettres AR pour mise en demeure
- Élaboration d'un tableau de synthèse des impayés

Le suivi des travaux

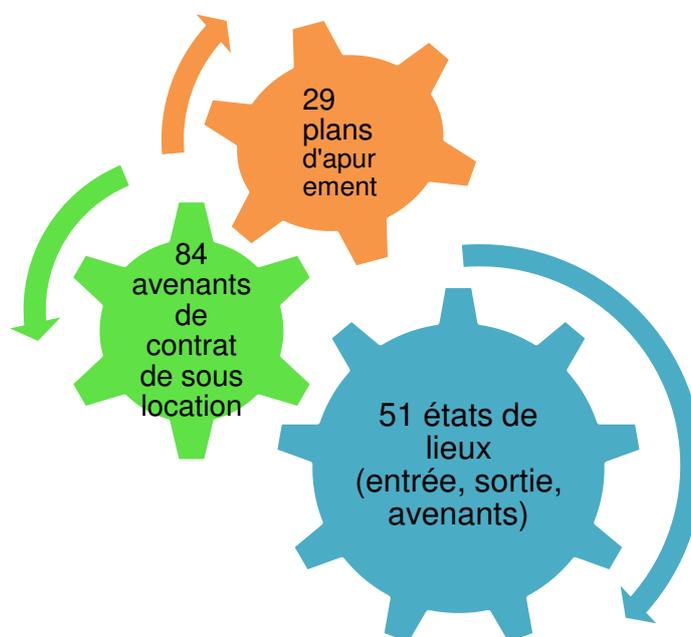
Le suivi des travaux est réalisé par le responsable technique avec participation de la salariée du service de gestion pour une partie.

Contentieux

En 2021, nous n'avons pas mené de procédure d'expulsion.

Le suivi des dossiers

Le suivi de dossier recouvre de nombreux items : Renouvellement des contrats d'entretien chaudières, contrats d'assurance, suivi des sinistres éventuels, révision des loyers, renouvellement des Conventions d'Occupation Temporaire établies en général pour 6 mois, déclaration annuelle des loyers à la CAF, régularisation des charges locatives aux propriétaires et aux locataires, suivi des FSH sollicités, reçus, et mise en jeu de la GPL.



La sortie du logement

Le pré-état des lieux puis l'état des lieux sortant sont réalisés par des bénévoles.

Solde de tout compte

Il est établi, à partir des échéances de loyer et charges non encore réglées et des travaux résiduels dus par le locataire et non payés.

Pour les locataires bénéficiant de la GPL, si le montant dépasse le montant du dépôt de garantie, une demande d'aide spécifique de couverture est émise.

Dans les autres cas, un plan d'apurement est mis en place par les travailleurs sociaux.

Réunion de gestion

Une réunion de gestion avec la présidente, la responsable de l'accompagnement, la responsable gestion locative et les salariées a lieu toutes les 6 semaines. La situation financière de chaque locataire, les impayés et la conduite à tenir sont analysés.

Ces réunions de gestion ont été maintenues pendant les périodes de confinement.

Nous portons une attention particulière lors du parcours d'accompagnement à l'évolution de la capacité des familles à payer leur restant à charge de loyer ainsi que la capacité de consolidation et gestion de leur budget.

Ces capacités sont, entre autres, « inconditionnelles » au retour à l'autonomie vers et dans le logement.

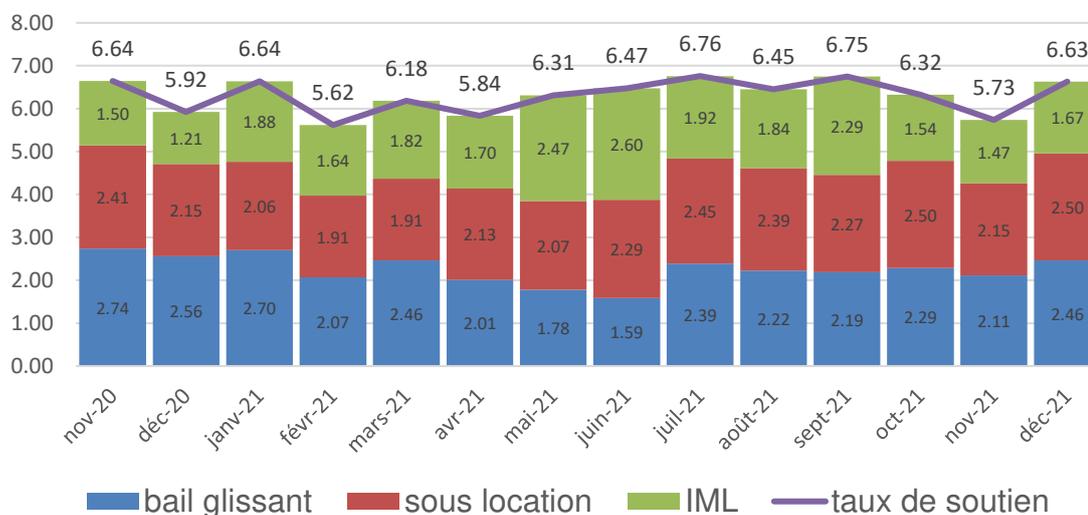
Sur les 15 derniers mois :

- Près d'une famille accompagnée sur deux (45 %) a fait un retour à l'autonomie locative sans arriéré
- 1 sur trois (35 %) avec un arriéré < 1 mois
- 5 % avec un arriéré > 5 mois
- 15 % avec un arriéré > un an et plus

Pour autant, l'accompagnement vers l'autonomie « financière » nécessite et implique un engagement financier d'Habitat & Humanisme notamment en termes de trésorerie le temps que chaque famille accompagnée parvienne à son autonomie locative.

Le graphique ci-après révèle notre engagement et soutien financier selon les dispositifs dans lesquels sont positionnées les familles. Il est exprimé en valeur « mois de retard » par rapport au restant à charge locatif.

taux de soutien en mois par type de dispositifs



Le taux de soutien moyen est de 6.31 mois :

- 2.25 mois pour le dispositif bail glissant
- 2.23 mois pour la location sous location
- 1.83 mois pour l'IML

GESTION LOCATIVE BILAN & PERSPECTIVES

L'activité de la gestion locative est synchrone aux variations et évolutions des activités d'accompagnement social

Compte tenu de ces dernières, le projet et l'objectif de l'équipement d'un logiciel métier intégré n'ayant pas pu être réalisé en 2021, il a été acté au dernier trimestre 2021 des décisions d'investissement :

- Humain par l'embauche d'un chargé de gestion locative adaptée et comptable (GLA/GLC) pour la consolidation de l'équipe
- Numériques, par l'acquisition d'un logiciel métier « gestion locative » ainsi que d'une tablette interactive de gestion des états des lieux

RAPPORT D'ACTIVITE « LA CERESIA » MAISON RELAIS DE VERNON

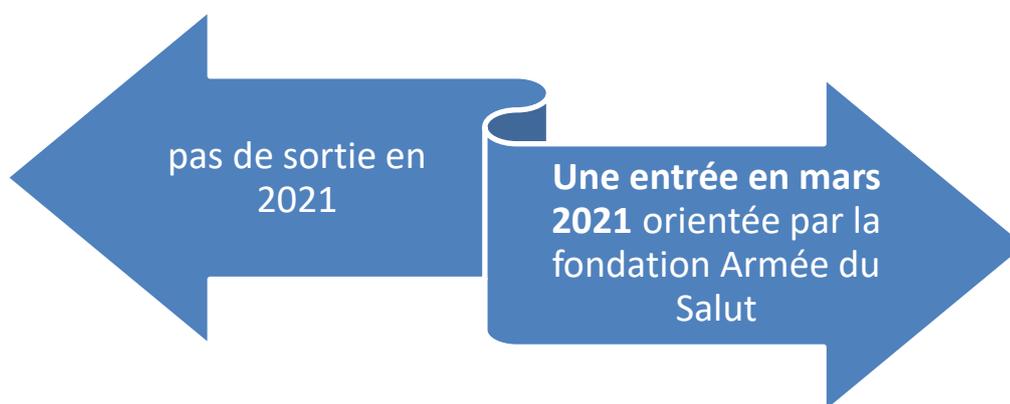
Les résidents

La maison relais « La Ceresia » est composée d'un ensemble de petits bâtiments anciens réhabilités et d'une construction neuve de deux étages ; le tout dans une grande cour avec un petit jardin à l'arrière. Au total elle comporte 18 logements équipés (16 T1 et 2 T1' pour des couples), et des espaces de vie communs favorisant les échanges et apportant du confort.

Les logements sont autonomes (pièce à vivre, kitchenette, salle de bain) et les parties communes sont constituées d'un petit salon (avec coin informatique), d'une laverie, d'une grande cuisine et d'un jardin.

Nous avons deux logements en ville (annexes de la maison relais) afin de compenser la fermeture des 2 logements D16 & D17 (bâtiment fissuré, s'effondrant et démolé). Les locataires sont toujours liés à la maison relais par un contrat d'occupation, ils bénéficient de l'APL-foyer, continuent d'utiliser les parties communes et participent à la vie collective.

Mouvement des résidents en 2021



Après chaque départ de locataire, il nous faut remettre le logement en état : peinture et rachat de mobilier.

Les Commissions d'Attribution au Logement

Les dossiers, **exclusivement envoyés par le SIAO**, sont mis en attente et étudiés en commission d'attribution (CAL).

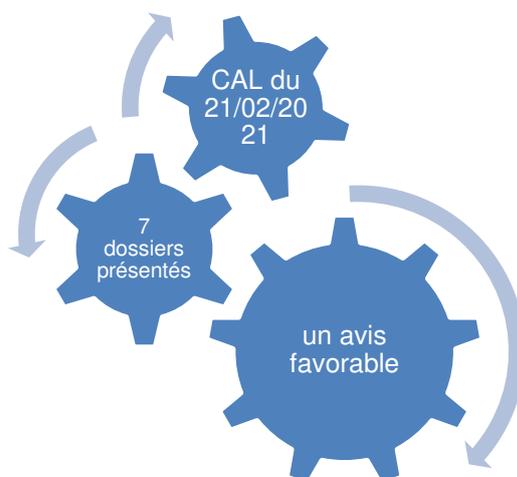
Les candidats sont rencontrés à la maison relais avant la CAL. Parfois plusieurs rendez-vous sont nécessaires pour obtenir les compléments d'informations, pour une visite des lieux et la lecture du règlement intérieur ainsi que la charte du vivre ensemble.

La décision finale revient à Habitat & Humanisme de l'Eure. Pour les candidatures non retenues, une notification de refus justifiée est envoyée à l'organisme demandeur.

Pour l'admission des candidats nous organisons des commissions où sont invités :

- Un représentant de la DDETS (Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités)
- Un représentant du SIAO (Service Intégré de l'Accueil et de l'Orientation)
- Un représentant du CD27 (Conseil Départemental)
- Un représentant de SOLIHA
- Un représentant du CCAS de Vernon
- Un représentant de la gouvernance d'Habitat & Humanisme
- Les responsables de maison

Tout organisme prescripteur peut être présent à la CAL à titre exceptionnel afin de présenter un dossier.

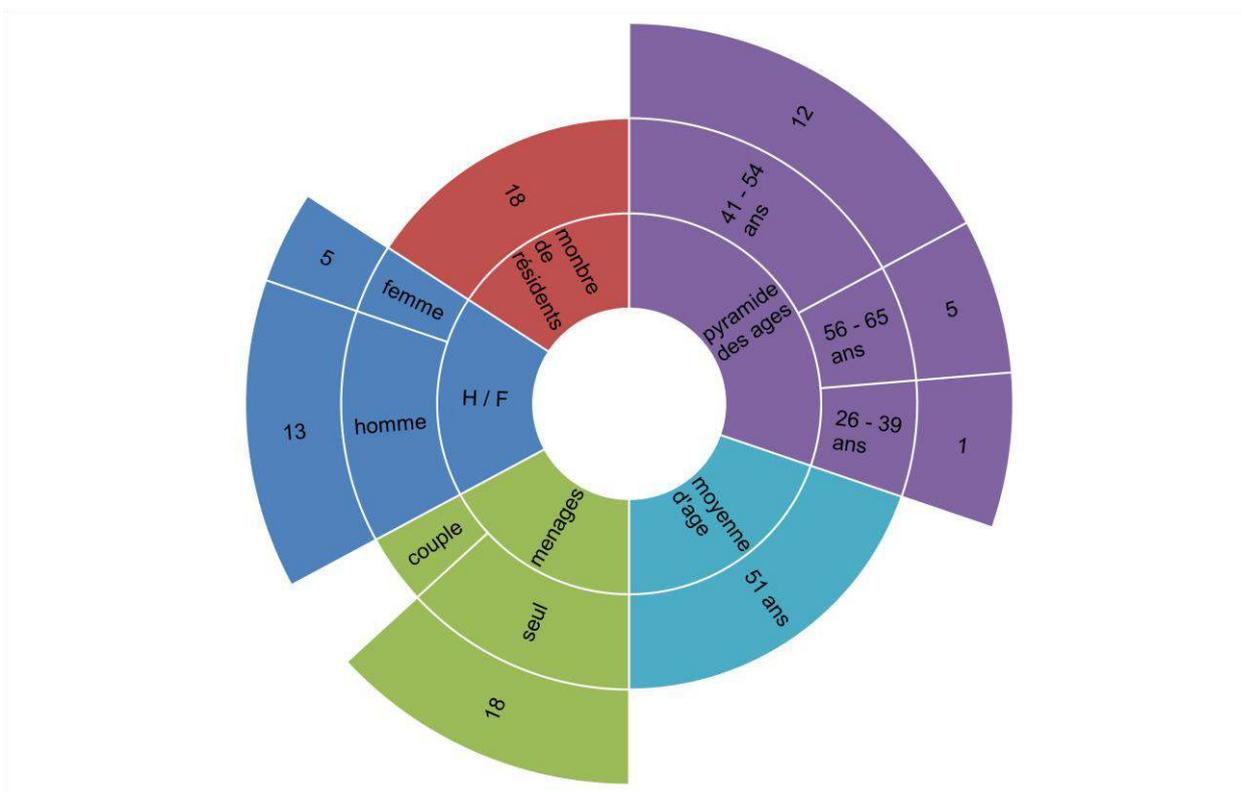


Cette commission fonde son avis notamment sur les critères suivants :

- L'autonomie du candidat dans les actes de la vie quotidienne
- Son souhait de vivre dans un contexte semi collectif
- L'acceptation par le candidat du règlement intérieur de la maison, de l'accompagnement social, médical et/ou psychologique réalisé par des partenaires extérieurs
- L'équilibre d'occupation de la maison (importance de la mixité des parcours, des sexes, des âges, etc.)
- Le parcours logement, l'isolement, le besoin d'étayage
- Les faibles ressources

MAISON RELAIS « LA CERÉSIA », LE PUBLIC ACCUEILLI

La Cerésia célébrera ses 10 ans d'existence en début d'année 2022. Il a semblé intéressant, au travers de ce rapport, de dresser un bilan.



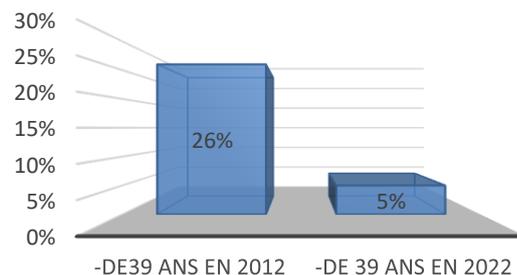
Répartition H/F

La population de La Cerésia est essentiellement masculine, 72% des résidents accueillis sont des hommes. Cette tendance reste constante. Cette constante reste relative compte tenu du faible turn-over.

Age des résidents

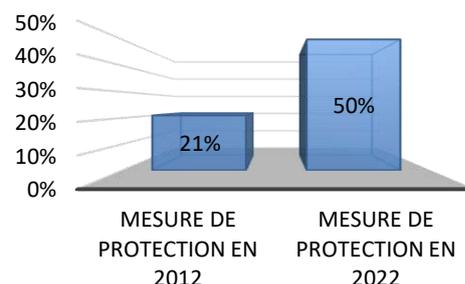
Majoritairement, les résidents de La Cerésia ont entre 40 et 54 ans (67%). Cette tranche d'âge est toujours la plus représentée. Cependant cette tranche est bien plus importante aujourd'hui qu'en 2012 (58%).

En 10 ans, nous constatons une diminution des candidats de -39 ans. Cette tranche d'âge représentait 26% des résidents en 2012 contre 5% en 2022.



Les mesures de protection

Sur décision de justice, 50% des résidents en 2021 ont été placés sous protection, essentiellement en curatelle renforcée. Cette caractéristique démontre la fragilité du public accueilli. En 10 ans, la proportion de résidents bénéficiant d'une protection juridique a très nettement augmenté.



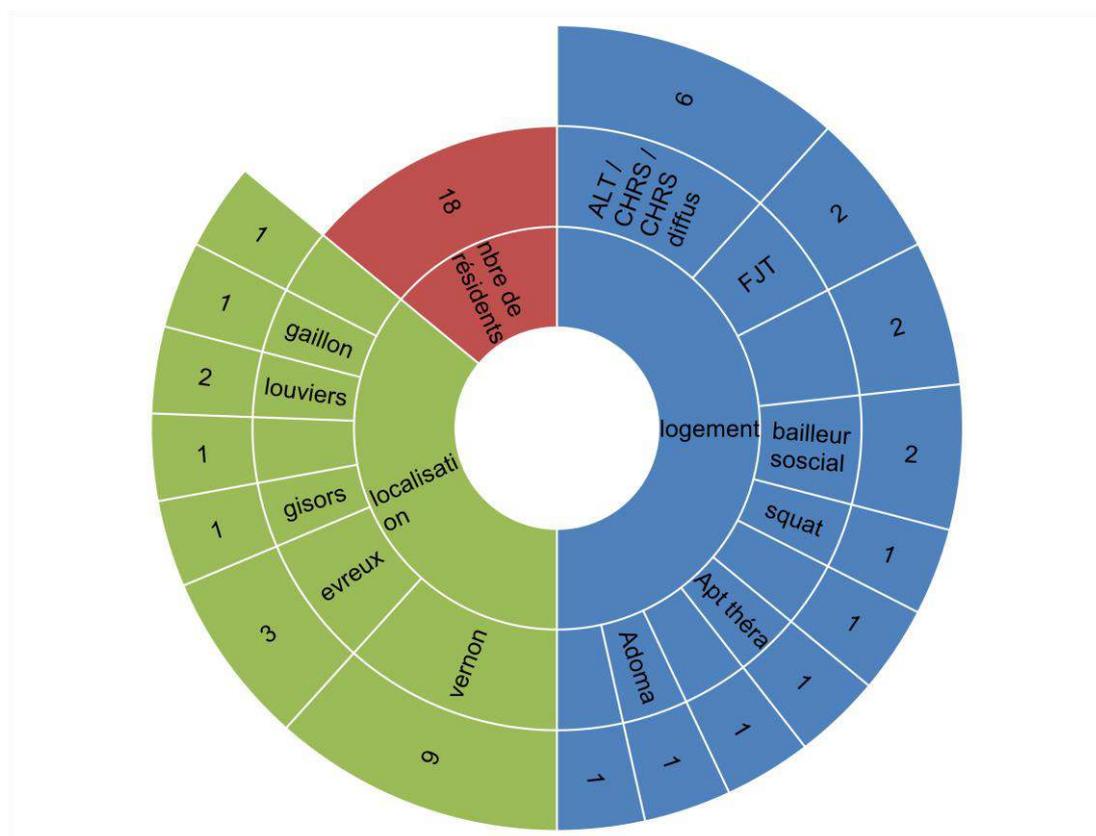
ORGANISMES PRESCRIPTEURS DES RESIDENTS

Nous constatons aujourd'hui un net recul des services sociaux du secteur de Vernon (CCAS et CMS) comme prescripteur de candidats pour la maison relais. Ces services, absents aujourd'hui représentaient 48% des candidatures en 2013. Nous constatons une **diversification de plus en plus importante des prescripteurs**, et notamment un accroissement conséquent des orientations issues du CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) ALFA. Globalement, la palette de nos partenaires à l'origine des orientations pour la Maison Relais s'est élargie.

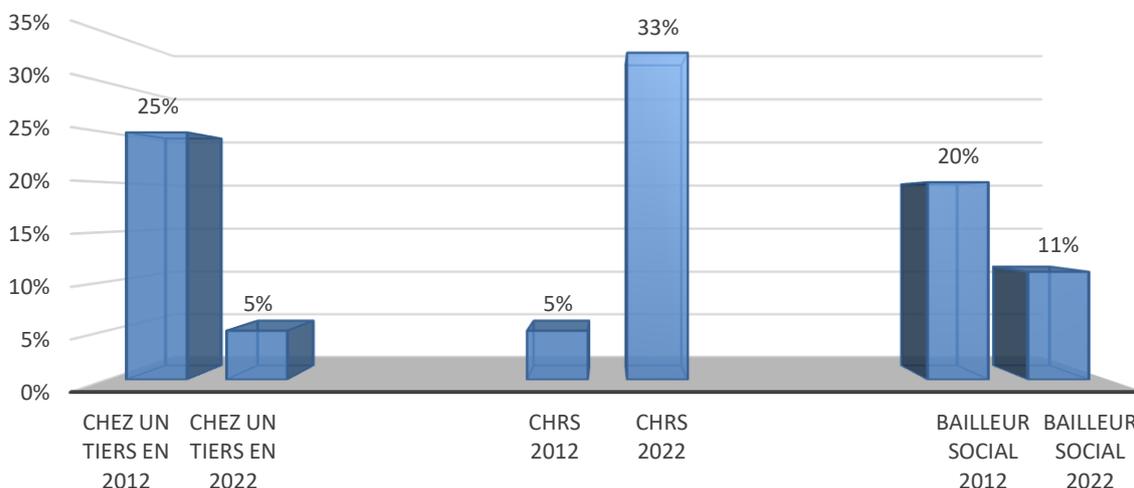
Cette diversification des prescripteurs est certainement due à une meilleure connaissance du dispositif Maison relais sur le secteur, mais aussi par l'intervention du SIAO et du traitement des dossiers sur tout le territoire de l'Eure

Organismes prescripteurs	Nb de résidents	
ADISSA	2	12 %
SAO	1	5 %
L'Arbre Aux Légumes	1	5 %
Injonction préfectorale	2	12 %
Armée du salut - Louviers	2	12 %
FJT Jeunesse & Vie	2	12 %
ATMPE Ass. Tutélaire	1	5 %
ALFA	4	22 %
Association l'Abri	3	17 %
TOTAL	18	

LOCALISATION ET TYPE DE LOGEMENTS AVANT L'ADMISSION EN MAISON RELAIS



Les situations de l'habitat des résidents avant leur entrée font apparaître une grande fragilité des parcours résidentiels : **61% des résidents accueillis n'avaient pas de logement** avant leur entrée en maison relais.



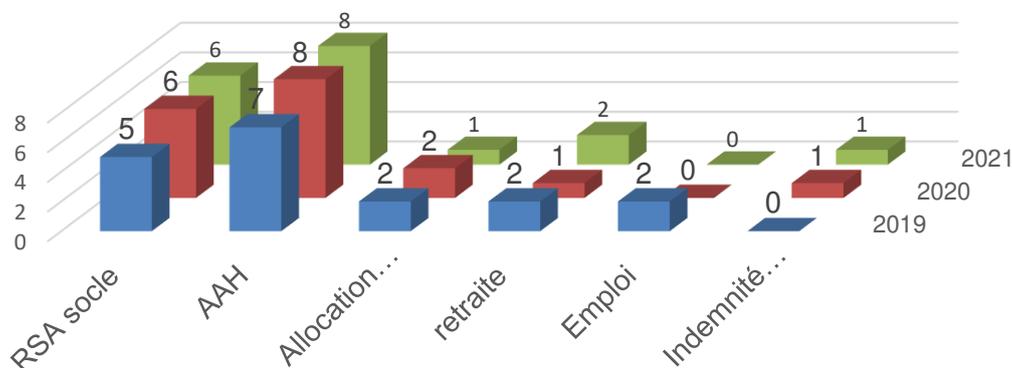
En 10 ans, nous remarquons une importante augmentation des résidents provenant d'un CHRS (11% en 2012 contre 33% en 2022).

La population de la maison relais est bien implantée localement, 50% des résidents vivaient à Vernon ou étaient fortement attachés à cette ville (et son agglomération) avant leur arrivée.

En comparant ces données avec celles de 2012, nous constatons une tendance vers un élargissement des zones géographiques d'origine. En effet, en 2012, 69% des résidents était issus de Vernon contre 50% aujourd'hui.

RESSOURCES DES RESIDENTS

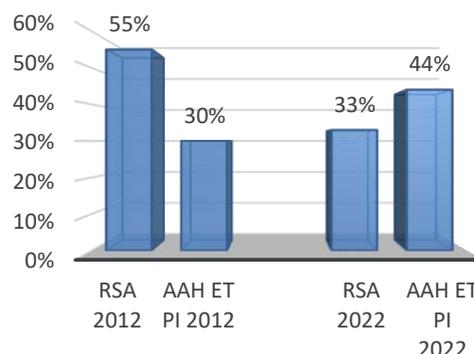
Les résidents de La Cérésia vivent dans une précarité financière, 33% des ménages sont bénéficiaires du RSA et 44% de l'Allocation Adulte Handicapé ou Pension d'Invalidité. Cette proportion importante des résidents à percevoir une allocation liée à la santé, les éloigne du marché du travail.



Nous constatons que les bénéficiaires de l'AAH ou d'une Pension d'Invalidité sont en progression (44% en 2022 contre 28% en 2012).

On peut expliquer cette évolution par le fait que certains résidents améliorent leur condition de vie une fois installés en Maison Relais, en entreprenant les démarches auprès de la MDPH.

Cette tendance est aussi la conséquence de la hausse des orientations faites par des prescripteurs en lien avec la santé comme ADISSA ou l'Abri (CSAPA).



10 ANNEES, LA VALEUR AJOUTEE DU COLLECTIF DONNE TOUT SON SENS

Depuis son ouverture en 2012, La Cerésia a fait ses preuves en proposant un logement durable, dans un cadre semi-collectif convivial, à des personnes qui ont connu des parcours de vie marqués par l'exclusion et la précarité.

Après 10 ans d'ouverture, la population de la Maison Relais évolue. Les tendances que nous remarquons grâce aux données ci-dessus sont :

- Une population vieillissante avec des candidats moins jeunes dès l'entrée
- Une augmentation des situations complexes nécessitant une mesure de protection juridique

- Une collaboration avec des partenaires médicosociaux issus d'un territoire élargi avec des orientations davantage inscrites dans un parcours d'insertion
- Une population avec une problématique santé/soin plus importante

La prévalence de certains profils pathologiques, les difficultés liées aux addictions, le vieillissement prématuré des personnes ayant connu la vie à la rue sont autant de facteurs impliquant, peut-être, d'envisager une approche plus médicalisée du dispositif.

Plus que jamais, les politiques sociales et médicales convergent vers le logement : psychiatrie ambulatoire, hospitalisation hors les murs, désinstitutionalisation des personnes âgées et/ou en situation de handicap, transformation des CHRS et insertion « hors-les-murs ».

Cette tendance à la « désinstitutionalisation » accentue la convergence des actions vers et dans le logement.

Ce changement dans la prise en charge des personnes représente un défi majeur à relever pour la Maison Relais de Vernon et pour toutes les résidences sociales en général.

L'ACTIVITE ET ÉVÈNEMENTS DANS LA MAISON RELAIS

Pour organiser, animer et cadrer la vie dans la maison, **deux salariés sont présents** à temps plein, du lundi au vendredi, en journée principalement. Toutefois, du fait de l'absence pour maladie d'une des 2 salariées durant toute l'année 2021, un remplacement a été mis en place les jeudi et vendredi. De ce fait, la totalité de la charge théorique n'a pu être accomplie en 2021.

Les salariés travaillent en lien avec un **bénévole** référent et sont accompagnés par d'autres bénévoles, présents sur les temps collectifs, l'accompagnement de proximité et la gestion technique

GESTION DU COLLECTIF PENDANT LA CRISE SANITAIRE, COVID 19

Au rythme imposé par les mesures gouvernementales, l'équipe a maintenu certaines activités collectives, celles pouvant se dérouler dans le respect des gestes barrières. Les repas collectifs et petits déjeuners ont été suspendus au plus fort de la crise sanitaire.

En 2021, un seul cas de COVID 19 a été détecté au sein de la résidence. Dès l'ouverture de la vaccination, toute l'équipe s'est mobilisée auprès des résidents pour leur faciliter la démarche. La totalité des résidents (hormis une personne réfractaire) a eu les deux doses.

Télétravail obligatoire

Concernée par les annonces gouvernementales durant l'hiver 2021 sur l'obligation de mettre en place le télétravail, l'équipe (salariés et bénévoles) s'est organisée pour assurer une présence quasi quotidienne auprès des résidents.

ANIMATION DU COLLECTIF

Malgré le contexte COVID, des activités ont été organisées en 2021 afin de rompre le « mal être » d'un grand nombre de résidents. Ceux-ci faisant souvent mention de leur sentiment d'isolement.

Dès que cela a été possible, l'équipe de La Cérésia a souhaité renouer avec la reprise d'activités et des moments de convivialité pour contrer les mauvaises habitudes prises par certains résidents pendant les confinements : modification du rythme du sommeil, reprise ou augmentation de la consommation d'alcool, de tabac ou de cannabis...

À travers ces temps de convivialité, nous essayons de « restaurer » le lien social chez des personnes où la précarité relationnelle est une réalité quotidienne. Rupture du lien social qui, souvent, conduit à l'isolement.

Aussi, ces temps collectifs permettent à chacun de se « mettre en jeu » dans un contexte favorable et de s'ouvrir vers l'extérieur.

Participation financière des résidents : pour toutes les sorties extérieures, les soins esthétiques, et les repas en commun, nous demandons une participation aux résidents, parfois symbolique.

Certaines activités ou sorties extérieures ont été organisées et menées conjointement avec **La Sittelle**, maison relais Habitat Humanisme aux Andelys.

Le Comité des résidents ou « Café des résidents »

Les maisons relais dépendent du Code de la Construction et de l'Habitat. L'article L.633-4 stipule la mise en place d'un « Conseil de Concertation dans chaque logement-foyer », mais celui-ci n'est pas obligatoire en-dessous de 30 résidents (décret du 23 novembre 2007).

La loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové), par le décret du 14 mars 2016, maintient le Conseil de Concertation et le complète par une instance, un lieu d'expression dédié aux résidents : le Comité des Résidents (constitué de l'ensemble des titulaires d'un contrat d'occupation valide).

Pour faire vivre le collectif, l'expression des résidents est indispensable. En mettant en place le « **Comité des Résidents** », nous leur proposons un lieu d'expression où, conjointement, nous allons définir les modalités de la vie collective.

Rebaptisé en « **Café des résidents** » par les habitants eux-mêmes, nous l'organisons tous les deux mois en moyenne. Il rassemble salariés, bénévoles et résidents.

Cette instance est un lieu d'écoute de la parole des résidents, et de décision pour un certain nombre d'aspects de la vie de la Maison : entretien des parties communes, certaines règles du règlement intérieur, choix des activités et des projets collectifs.

Le Livret d'accueil

Ce Livret d'accueil, prévu par la circulaire DGAS n°138 du 24 mars 2004 est une véritable « carte d'identité » du logement. Il apporte aux résidents, dès leur entrée, des informations sur l'association, sur le dispositif maison relais mais aussi sur l'environnement du logement (partenaires, services de proximité...).

En 2021, nous avons co-écrit ce document avec un groupe de résidents. Une fois terminé, le Livret a été présenté au groupe avant impression.

Les repas collectifs

Le « petit café » du matin

Tous les matins, un membre de l'équipe prépare un café dans la salle collective. Nous donnons à cette action, une importance primordiale.

Ce café est l'occasion de se retrouver, salariés, bénévoles et résidents. On discute de façon informelle, on échange sur la journée, le weekend déjà passé et sur nos projets communs.

En servant ce café chaque matin, nous prévenons les difficultés inhérentes à la vie en collectivité, nous créons du lien, de la sociabilité et du vivre ensemble.

Les brunchs

En 2021, afin de nous adapter à la situation sanitaire, nous avons organisé les repas différemment, privilégiant les brunchs. En effet, ce fonctionnement permettait une activité moins intense dans la préparation du repas.

La soupe du jeudi

Au plus fort de la crise sanitaire, pendant la période hivernale de l'année 2021, nous avons suspendu les repas et proposé, tous les jeudis, une soupe maison réalisée par l'équipe et ensuite distribuée aux résidents.

Les petits déjeuners

Toujours en respectant les consignes et le maintien ou pas des activités collectives, nous avons organisé deux fois par semaine, les mardis et jeudis, des petits déjeuners.

Le repas de Noël et barbecues

Incontournable moment de convivialité pour les résidents, le repas de Noël s'est tenu en prenant soin d'espacer les convives et en gardant le masque autant que possible.

Plus facile à gérer face à la crise sanitaire, nous avons privilégié l'organisation des barbecues, quand le temps nous le permettait.

En septembre, grand rassemblement associatif Habitat & Humanisme a été organisé au sein de la Cérésia, salariés, résidents et bénévoles : organisation d'un barbecue, repas en extérieur sous les barnums de la ville de Vernon, soleil et bonne humeur !

Activités artistiques

Cette année, nous avons accéléré la finalisation de **la fresque côté jardin**. Initiée il y a 3 ans, avec une équipe de maçons pour l'enduit du mur et une équipe d'artistes portée par le talent incroyable d'un de nos résidents, la fresque a été inaugurée en septembre 2021.

Autre projet artistique de l'année : création d'un « carnet de voyage » réalisé avec Hélène Belzacq, art thérapeute, et mené conjointement avec la maison relais des Andelys. Ce projet, remarqué par la Fédération Habitat & Humanisme sera présenté par un petit groupe de la Cérésia au **Festival « C'est pas du Luxe »** à Avignon en septembre 2022.

D'autres ateliers ont eu lieu : décoration végétale, dessin au « cyanotype », peinture, etc.

Cours d'anglais

Grâce à l'intervention d'une bénévole, anciennement professeur au lycée, une résidente bénéficie de cours d'anglais une fois par semaine.

Sorties extérieures

Les sorties extérieures relèvent de différents domaines, sportifs, culturels, loisirs, ou bien « utiles » : covoiturage pour amener certains résidents vers les grandes surfaces éloignées du centre-ville, afin de leur permettre de faire des achats à moindre coût.

Cette année nous avons organisé une journée pêche et pique-nique au bord de l'eau, une journée d'exception à **Paris**, avec visite de l'Atelier des Lumières et de la Tour Eiffel (jusqu'au dernier étage !). Sans oublier la journée **au Havre** à l'occasion du départ de la course Jacques Vabre, avec une visite « privilégiée » des locaux et du bateau de la SNSM.

Evènement exceptionnel : journée portes ouvertes

Dans le cadre de la Semaine Nationale des Pensions de Famille, initiée par le Ministère chargé du logement, la Cerésia a organisé une journée **Portes Ouvertes** le 5 octobre 2021. Cette manifestation nationale **visait à améliorer la connaissance du dispositif Maison Relais/Pension de Famille**, outil majeur de l'insertion par le logement, auprès de la presse et des partenaires associatifs, mais aussi auprès des élus et de nos financeurs.

Au programme : visite de toutes les parties communes et d'un logement occupé, inauguration de la fresque côté jardin, échanges avec l'équipe et les résidents ; tout cela agrémenté d'un buffet fabriqué en partie par nos soins.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir des élus de la mairie de Vernon, la DDETS, l'équipe du SIAO, la presse locale (le Démocrate), de nombreux partenaires locaux (ADISSA, ALFA, Resto du Cœur, Clinique des Portes de L'Eure...) et certains de nos sympathisants Habitat et Humanisme.

Espaces verts

Le jardin de la résidence est un lieu de travail collectif et de créativité. Nous organisons régulièrement des temps d'activité pour son entretien : nettoyage, tonte, coupe, taille, etc. Grâce à une bénévole salariée en jardinerie nous bénéficions régulièrement de plantes invendues ou de boutures que nous prenons soin de planter.

Cette année, nous avons profité de la présence d'une stagiaire en formation sur « les jardins à visée thérapeutique » pour embellir notre espace vert.

Aussi, nous avons fait découvrir aux résidents les techniques et fonctionnement d'une ruche grâce à l'intervention d'un bénévole apiculteur.

Intervenants et partenariats

Les soins socio-esthétiques :

Une socio-esthéticienne s'installe à la maison relais un après-midi par mois et propose différentes prestations de détente : massage du dos, des mains, soins du visage ... Un atelier qui attire autant les femmes que les hommes.

Suivi psychologique

Depuis cinq ans maintenant, Habitat-Humanisme fait intervenir un psychologue à la maison relais, 4 heures/mois. Ce suivi se fait sur rendez-vous, et il est gratuit pour les résidents.

La fracture numérique

Dans un monde de plus en plus numérique, la fracture est grande entre le public de La Cerésia et l'informatique. La multiplication des démarches en ligne et la dématérialisation des services publics font que notre quotidien s'articule autour de l'accès à internet.

Avec une moyenne d'âge de 50 ans, des parcours éloignés des études et du monde du travail, très peu de résidents ont les compétences d'accéder au numérique. Cette absence de compétence n'est pas le seul marqueur d'exclusion. L'aspect financier est aussi un frein réel dans l'accès au numérique. Bénéficiaires pour la plupart des minima sociaux, les résidents ne peuvent se payer ni l'abonnement internet ni un ordinateur.

Contre la fracture numérique, il ne suffit pas d'équiper les personnes en matériel. Il faut aussi les former à leur utilisation.

Ainsi, au sein de la résidence, nous avons un espace avec un ordinateur et une connexion à Internet dédiée aux résidents.

Toute l'équipe reste mobilisée pour les rendre le plus autonome possible dans leurs démarches administratives, et dans leurs navigations.

Cette année, une bénévoles est venue régulièrement à la Cerésia pour former quelques résidents volontaires.



L'ACCOMPAGNEMENT EN MAISON RELAIS

La prise en charge de l'accompagnement médico-social des résidents relève du rôle et de la compétence des professionnels extérieurs.

Les salariés de la maison relais effectuent une véritable veille sanitaire et sociale qui permet d'alerter et de mobiliser les partenaires quand cela est nécessaire. Il s'agit pour l'équipe, d'accompagner les résidents dans leurs démarches sans se substituer à l'assistante sociale. Leur rôle dans cet accompagnement est de compenser le manque d'autonomie du résident.

Veille médico-sociale et synthèses

L'équipe de la Cerésia assure un travail d'interface et de médiation entre les résidents et les services extérieurs (tutelles, services sociaux, médico-sociaux, sanitaires, etc.).

L'intérêt de ce travail est de faciliter pour les résidents la réalisation des démarches (aide au repérage du service compétent, aide à la prise de contact, maintien du suivi) et de lever les freins qui peuvent exister (méfiance envers les professionnels, décrochage...).

Pour réaliser cette veille sociale nous sommes très régulièrement en contact auprès des divers référents sociaux. Ces échanges ou rencontres ont pour objectif de s'assurer du maintien du lien entre le référent et le résident et aussi de contribuer à **la dynamique de parcours** du résident.

Ce lien auprès des intervenants médico-sociaux extérieurs se réalise sous forme de réunions, appels téléphoniques, mails, entretien avec le résident et le référent.

Nos interlocuteurs principaux pour l'accompagnement social sont : le CMS, le CCAS, ADISSA, les associations tutélaires, Contact Service et l'association ALFA.

En dehors de l'accompagnement effectué par nos partenaires et réseau, il arrive bien souvent que les salariés de la maison relais soient sollicités pour des démarches administratives « simples ». Ces actions, réalisées sans jamais se substituer au référent, permettent d'agir rapidement et d'éviter parfois les complications auprès de la CAF, CPAM, Pôle Emploi, MSA, mutuelles, Préfecture, Mairie, etc.

L'accompagnement vers le soin

Pour l'accompagnement médical nous sommes très régulièrement en lien avec les services sociaux du CMP et de la Clinique des Portes de L'Eure.

La difficulté réside dans l'accès aux soins de « première nécessité » comme par exemple trouver un médecin traitant, ou un spécialiste exerçant à proximité.

Bien souvent, les salariés sont mobilisés pour effectuer un accompagnement à Mantes La Jolie (par exemple pour un rendez-vous chez un dermatologue) ou à Evreux (pour un Doppler). Dans les deux cas, il nous faut effectuer 70 kms.

L'association ADISSA partenaire essentiel dans l'accompagnement et la prise en charge des conduites addictives, a mené auprès des résidents une action de prévention des risques liés à la consommation du tabac : réunion d'information, introduction de la cigarette électronique et suivi personnalisé.

Les synthèses

Pour les suivis complexes, nécessitant un accompagnement pluridisciplinaire, nous organisons des synthèses et réunissons autour d'une table les différents acteurs médico-sociaux d'un accompagnement.

La richesse de ces synthèses réside dans le croisement des regards où chacun amène sa compétence selon son champ d'intervention (infirmiers, travailleur social, salarié de la Maison relais, curatelle). Le résident est souvent associé à une partie de la rencontre

Dans ces synthèses nous invitons tous les acteurs de l'accompagnement et nous comptons aussi sur la participation de la DDETS et du SIAO.

Les réunions sociales Maisons relais

Nous organisons des réunions mensuelles afin de faire le point sur le collectif et l'individuel.

Pour ce qui concerne le **collectif**, nous échangeons sur les actions réalisées et les actions à venir, sur les événements, incidents, mais aussi, sur tout ce qui concerne l'aspect technique dans la résidence (travaux, interventions d'artisans ...).

Pour ce qui concerne l'**individuel**, nous faisons un point sur les suivis médico-sociaux des résidents. Nous allons repérer la « dynamique de parcours », nous assurer du maintien des suivis externes et faire un point sur la situation locative de chaque résident.

Depuis l'ouverture de la Sitelle, Maison Relais des Andelys, nous réalisons ces réunions conjointement. Ainsi, nous partageons les expériences et les savoirs constituant ainsi une culture commune.

Les entretiens individuels des résidents

Depuis 2014, chaque résident bénéficie d'un entretien annuel personnalisé qui permet de :

- Faire le point sur son évolution au sein de la résidence et de connaître son ressenti
- Échanger sur les besoins repérés, les demandes exprimées
- Envisager le projet de vie de la personne
- Déterminer les actions nécessaires à mettre en place ou à réajuster en fonction de l'évolution de la situation

Cet entretien, est un temps privilégié pour écouter les résidents, pris individuellement. À travers une grille de question établie en amont, chacun va pouvoir s'exprimer et raconter son vécu dans la Maison.

Ces données subjectives collectées vont nous permettre de mettre en avant la progression des parcours mais aussi d'évaluer nos actions en fonction du « mieux être » du résident.

Maintien du cadre et respect du règlement intérieur à la maison relais

Le collectif demande un travail régulier de « recadrage ». Faire face aux débordements (tapage nocturne, comportements agressifs, état d'ébriété, etc.) sont des situations que les salariés ont à gérer.

Pour maintenir le cadre, un courrier est systématiquement envoyé à celui qui enfreint le règlement intérieur. Ainsi, nous rappelons aux résidents, le cadre « contractuel » de notre

relation (locataire/résidence sociale). Nous mettons en avant **leur position de citoyen responsable de leurs actes**.

Le respect du règlement intérieur permet à cette petite collectivité de 18 résidents de vivre paisiblement et à chacun d'apprendre à « vivre » dans un cadre structuré.

Le règlement intérieur est rattaché au contrat d'occupation qui énumère les clauses de résiliations du titre d'occupation :

« Tout manquement répété au règlement intérieur peut avoir des conséquences graves et entraîner la résiliation du contrat d'occupation ». Article 17 Convention APL

En accord avec le législateur, **le non-respect du règlement intérieur peut entraîner une fin de prise en charge**. Cette issue est un levier qui nous aide à amener les résidents à prendre conscience de l'importance de leurs actes.

Réécriture du Règlement Intérieur en 2021

Aucune loi n'organise le règlement intérieur, sa rédaction est libre mais encadrée :

« Toute clause qui porterait atteinte à la vie privée des personnes ou à leur liberté individuelle, peut être considérée comme abusive » (Loi ALUR)

Cette année, avec un groupe de résidents, nous avons réécrit le règlement intérieur de La Cérésia, inchangé depuis 10 ans. Ensemble, et dans le respect des lois, nous avons revisité les règles d'usages de la résidence.

Dans la continuité de ce travail, nous avons établi une procédure de recadrage, jointe au règlement intérieur.

Installation des caméras de surveillance

Après réflexion et à la demande des résidents, Habitat & Humanisme a opté pour l'installation d'un système de vidéo-surveillance dans les parties « de circulation » de la résidence (portail d'entrée, cour et hall d'entrée). Cet équipement pourra être utilisé dans les cas d'intrusion et vandalisme extérieurs, comme cela a été à nouveau le cas en 2021.

Gestion locative

Depuis fin 2019, la gestion locative de la Cérésia est assurée par SOLIHA. L'agence perçoit les APL directement ainsi que le résiduel loyer payé par les résidents.

Des réunions mensuelles de suivi sont organisées, permettant à l'équipe de La Cerésia d'intervenir au plus vite pour éviter des situations d'impayés difficilement surmontables.

La Maison Relais : un site qualifiant

Nous accueillons volontiers, des stagiaires dans le cadre de cursus de formations qualifiants.

L'arrivée d'un stagiaire dans la structure constitue une véritable ressource. L'accueil d'étudiants permet une ouverture, un nouveau regard permettant parfois la remise en question de nos pratiques.

En tant que structure accueillant des stagiaires préparant un diplôme social, nous sommes entièrement parties prenantes du processus de certification et nous nous engageons à transférer des compétences spécifiques en respectant le référentiel du diplôme.

Ainsi, en 2021, nous avons eu le plaisir d'accueillir une étudiante préparant son diplôme d'état d'assistant de service social et une autre étudiante préparant son BTS de conseillère en économie sociale et familiale.

Le Service Sanitaire des Etudiants en Santé (SSES)

Instauré en 2018, le **service sanitaire** est un ensemble d'actions de prévention réalisées par les étudiants inscrits en filières de santé, et organisées en milieu éducatif, social et médico-social, afin de promouvoir les comportements favorables à la santé.

Du 8 au 19 mars 2021, nous avons accueilli 4 étudiants en santé pour développer une action de prévention autour des risques liés à la consommation du tabac. Conjointement avec l'action menée par ADISSA les étudiants ont travaillé sur un carnet d'aide à l'arrêt du tabac.

LES RENCONTRES PARTENARIALES

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage est un outil de suivi du projet : il réunit les partenaires de l'action et les financeurs, il veille à la viabilité et à la pertinence du projet.

Cette instance, rendue obligatoire par la convention APL qui lie Habitat et Humanisme de l'Eure et l'Etat, est une réunion annuelle qui fait état, auprès du financeur principal (la DDETS), de la conduite du projet.

Ainsi, ce Comité de Pilotage est constitué de :

- La DDETS
- Le SIAO
- La gouvernance d'Habitat & Humanisme de l'Eure
- Les salariés de la Maison Relais
- Un représentant du pôle accompagnement du Conseil Départemental
- Un représentant du CCAS de Vernon

Le comité de pilotage est un temps d'échange sur les actions de la maison relais et ses difficultés. Nous présentons aussi les atouts et les obstacles liés au territoire.

Cette instance est un temps de réflexion, de partage d'informations et de présentation de l'activité de la résidence dont l'objectif principal est de (ré)ajuster notre action et d'analyser sa conformité.

Les Commissions Territoriales d'Orientation

Implication de la maison relais dans les CTO (UTAS Vernon). Ces commissions ont pour mission de réunir la DDETS, le Conseil Général, les CCAS, le SIAO, les intervenants sociaux de secteur, mais aussi de santé et de l'insertion professionnelle afin d'étudier des orientations dites « complexes ».

Ces commissions permettent de développer une culture commune, de nourrir les diagnostics de territoire et d'identifier les besoins.

BILANS & PERSPECTIVES

Au travers des différentes activités organisées et des présences/soutien au quotidien, nous constatons **le bien-fondé de la structure auprès des résidents**. Cela est particulièrement le cas en observant **le chemin parcouru** par un grand nombre d'entre eux depuis leur accueil au sein de la Maison.

RAPPORT D'ACTIVITES « LA SITTELLE » MAISON RELAIS DES ANDELYS

L'habitat mixte en milieu rural est composé de 10 logements maison relais, de 4 logements jeunes travailleurs et 2 logements pour familles (convention IML Inter Médiation Locative).

Les logements maison relais et FJT sont individuels, autonomes et meublés ; des espaces collectifs sont pleinement implantés au sein de la résidence tels que le jardin, la tisanerie, le salon avec un poste informatique, la laverie ; et participent au développement de la vie collective.

L'équipe est composée de la responsable de maison à temps plein, d'un éducateur spécialisé en charge de l'animation pour 30%, d'un bénévole référent en charge du technique et animations, et d'une bénévole référente sociale.

Les logements Foyer jeunes travailleurs

La recherche et la gestion des candidatures, l'organisation du passage en commission d'attribution, ainsi que la gestion locative sont assurées par l'association Jeunesse et Vie, partenaire d'Habitat et Humanisme, via une convention.

Durant l'année 2021, nous remarquons un turn-over important au niveau des jeunes travailleurs ; ceci s'expliquant par des résiliations de contrats d'occupation et des attributions dans le parc social.

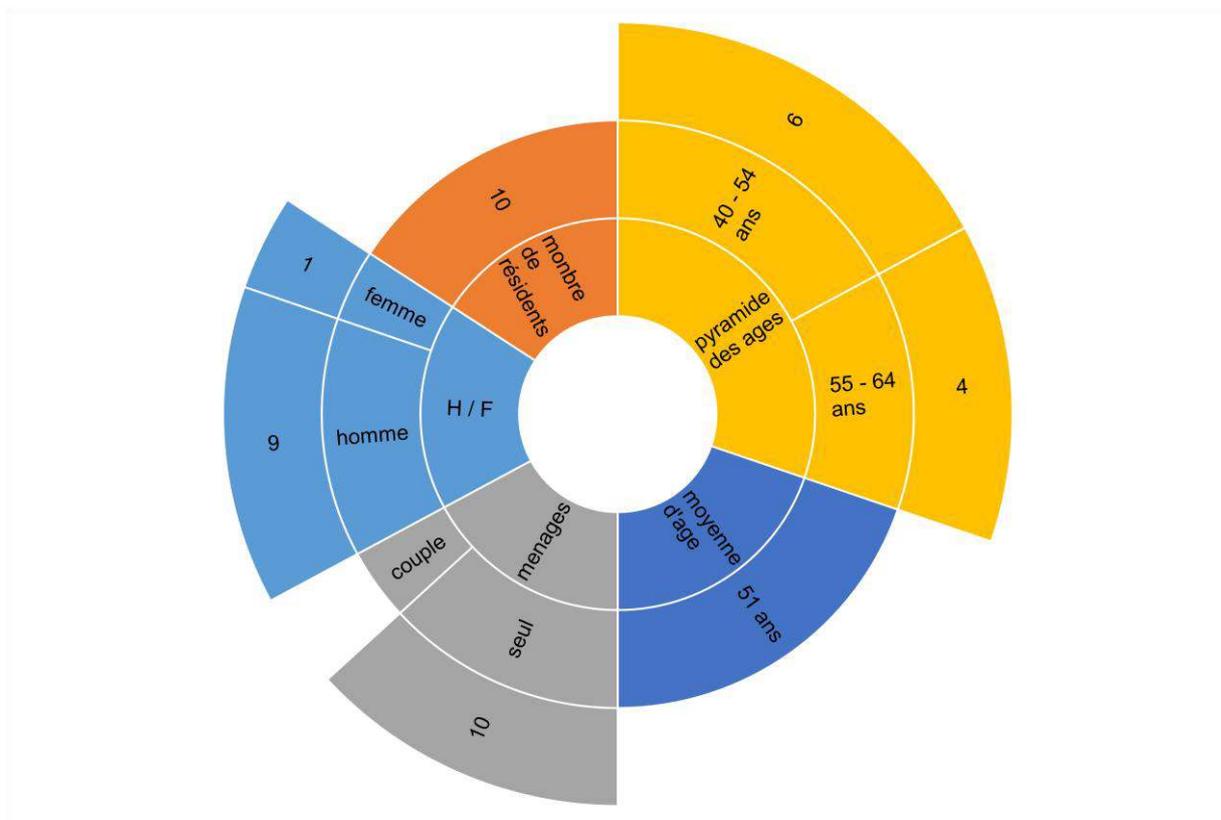
L'éducatrice du Foyer de Jeunes travailleurs intervient une journée par semaine pour accompagner les jeunes dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle.

Profil des candidats de la Maison Relais

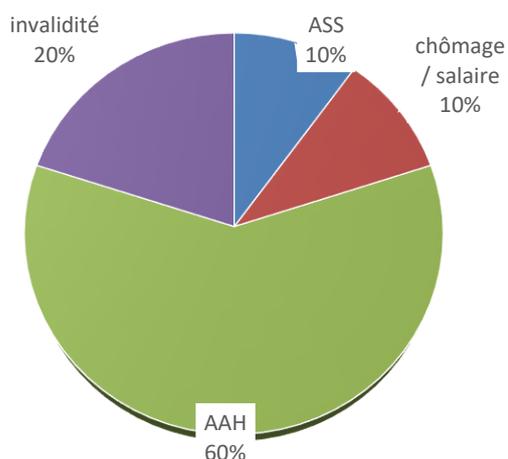
Les dix studios sont actuellement occupés.

Aucune sortie n'a été effectuée cette année. Cependant, en cette fin d'année 2021, des projets de départ émergent.

MAISON RELAIS « LA SITELLE », LE PUBLIC ACCUEILLI



9 Hommes et 1 Femme, âgés de 41 à 57 ans, avec une moyenne de 51 ans



LES RESSOURCES DES RÉSIDENTS

2 perçoivent le chômage et salaire

1 perçoit l'allocation de solidarité spécifique

6 l'allocation adulte handicapé

2 une pension d'invalidité et rente accident du travail

- Deux résidents ont vu un droit AAH ouvert en 2021.

60% des résidents de la maison relais perçoivent maintenant cette allocation. Les demandes sont souvent formulées par le référent social, confronté à la santé fragilisée du résident et la difficulté de retour à l'emploi.

À leur arrivée, tous se situaient globalement assez éloignés de l'emploi mais stabilisés dans un logement, certains résidents ont pu de nouveau accéder à l'emploi :

- En 2018, un contrat chez « A tout'Vapeur » a été signé ainsi que 4 missions intérimaires de courte durée ;
- En 2019, 2 entrées en formation, différentes missions via « Dynamic Emploi » ;
- En 2020, un contrat chez « A tout'Vapeur » de 6 mois et un CDD de 9 mois ;
- En 2021, un contrat de 6 mois également chez « A tout'Vapeur » ainsi que des missions via « Dynamic emploi ».

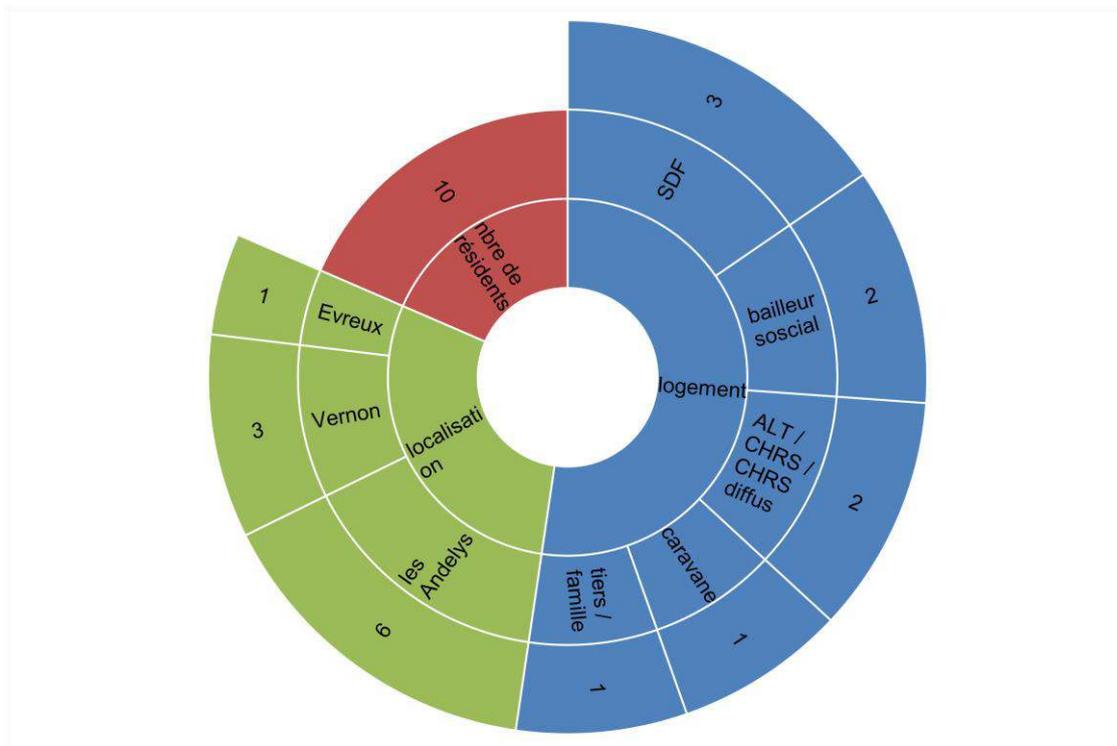
Ces reprises ont été possibles via des contrats aidés en entreprise d'insertion. En 2022, une menuiserie solidaire s'implante aux Andelys, ce qui ravit certains candidats.

- Six bénéficient d'une curatelle renforcée ou aménagée soit 60% des résidents. Deux nouvelles mesures de protection ont également été accordées en 2021.

Lorsque des difficultés de gestion sont repérées par la responsable de résidence, un travail est mené en collaboration avec le référent social extérieur. Les demandes de mise sous protection étaient traitées assez rapidement par le tribunal des Andelys (3 à 6 mois), ce qui constituait un véritable atout. Fin 2021, le tribunal a été transféré à Louviers.

En cas de difficultés de prise en charge financière de l'expertise médicale, le CCAS des Andelys peut être sollicité via un formulaire de demande d'intervention sociale et prendre en charge le coût de celle-ci. Cela facilite énormément la démarche.

LE PARCOURS LOGEMENT PRÉCEDENT LA MAISON RELAIS



Tous ont connu un parcours logement chaotique et douloureux.

- 3 étaient sans domicile fixe ;
- 1 vivait en caravane ;
- 1 à la maison relais de Vernon ;
- 1 hébergé dans la maison familiale ;
- 2 en situation d'expulsion locative ;
- 2 sortants d'hospitalisation psychiatrique.

4 résidents sont en situation d'isolement et en rupture de liens familiaux, amicaux.

Les 6 autres conservent des liens avec leurs enfants ou parents, parmi lesquels 3 ont des contacts très fréquents avec la famille ou des amis (au moins une fois la semaine), 3 ont des contacts occasionnels (1 fois par mois environ).

À leur arrivée, certains étaient frileux à l'idée de créer de nouveaux liens, d'échanger avec les voisins, de partager des activités, etc. Finalement, de forts liens se sont créés au fil du temps, qui se sont même renforcés cette année avec la crise sanitaire.

LA SITUATION DE LA SANTE

Cette année, et ce depuis l'ouverture de la résidence, de nombreuses démarches liées à la santé ont été menées, grâce au cabinet médical des Andelys et partenaires locaux œuvrant dans le domaine de la santé.

En 2021, tous avaient un médecin traitant déclaré sur la commune. Mais le départ en retraite de quelques professionnels de santé complique la situation, et deux résidents peinent depuis plusieurs mois, à trouver un médecin traitant. Le Maire de la commune mène une action, en lien avec l'agence régionale de santé, afin de lutter contre ce phénomène.

- 9 résidents bénéficient d'un traitement médicamenteux
- 5 bénéficient d'un suivi psychiatrique auprès du CMP de Vernon ou Clinique des portes de l'Eure à Vernon
- 1 résident a été hospitalisé en psychiatrie (2 périodes de 3 mois)
- 3 résidents ont pu accéder à des soins dentaires et appareillages en 2021 et 2 sont toujours en soins
- 1 suivi a eu lieu avec Adissa (médecin addictologue, psychologue)
- 1 résident bénéficie de l'intervention hebdomadaire d'une infirmière pour la préparation du traitement, et d'une aide à domicile pour la préparation des repas

Suite aux confinements, nous avons offert la possibilité aux résidents de rencontrer un **psychologue**, une fois par mois, au sein de la résidence. Malgré notre bienveillance, certains résidents ont mal vécu ces périodes et il nous a semblé essentiel d'instaurer ce suivi psychologique.

Cette année également, une action a été menée par le Caarud d'Evreux intitulée "**programme VAPE**" (centre d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues). L'objectif était de permettre, aux résidents, qui le souhaitaient, de limiter, voire cesser leur consommation de tabac. Une cigarette électronique était offerte à chacun en début d'action, puis des rendez-vous individuels mensuels étaient programmés avec l'intervenante afin d'analyser les modifications de consommations, les changements de comportements vis-à-vis du tabac.

Le bilan de l'action n'a pu être établi car l'intervenante s'est vue attribuer un nouveau poste. Toutefois, sur 4 résidents inscrits, 2 expliquent avoir diminué leur consommation de tabac grâce à la cigarette électronique.

Une action santé a également été menée en 2021 sur le thème du sommeil. Grâce au **service sanitaire**, des étudiants en santé de Normandie ont effectué un stage de deux semaines au sein de la maison relais. L'objectif du stage était de découvrir la structure, appréhender un public, et travailler en groupe interprofessionnel (infirmiers, médecins, kinésithérapeutes), pour pouvoir élaborer une action de prévention et promotion de la santé.

3 infirmières étudiantes ont été accueillies à la Sittelle et ont mené une action sur le sommeil après avoir recueilli l'avis des résidents. Elles ont ensuite élaboré un "quizz" et un guide pratique sur ce sujet. Cette expérience fut intéressante et riche en partages mais l'interprofessionnalité du stage sanitaire a manqué.

LE PROJET INDIVIDUEL DES RESIDENTS

Chaque année, **un entretien individuel** est proposé à tous les résidents.

Ce temps entre la bénévole référente, la responsable de maison et le résident est un moment essentiel d'échanges, et l'occasion de faire le point sur l'année écoulée et les nouveaux objectifs que le résident se fixe pour l'année à venir.

Le résident évoque souvent ses forces, ses faiblesses, son analyse de la situation ; il peut également être interrogé concernant l'organisation de la vie collective, la résidence, etc.

L'ORGANISATION DE LA VIE COLLECTIVE

La vie collective a été considérablement bouleversée et ralentie du fait de la crise sanitaire et l'alternance du travail en présentiel et distanciel jusqu'en Juin 2021. Nous avons tout mis en œuvre pour rester proches et bienveillants auprès des résidents.

Les activités collectives

La vie collective s'est trouvée largement impactée le premier semestre.

Afin d'apporter un réconfort moral et chaud, nous avons mis en place dès Janvier 2021 la "**soupe du jeudi**". Deux résidents se chargeaient de la préparation et puis, chacun venait chercher son bol de soupe, qu'il dégustait dans son logement.

Dès Juin, la situation est revenue progressivement à la normale et certaines activités ont pu être reprogrammées.

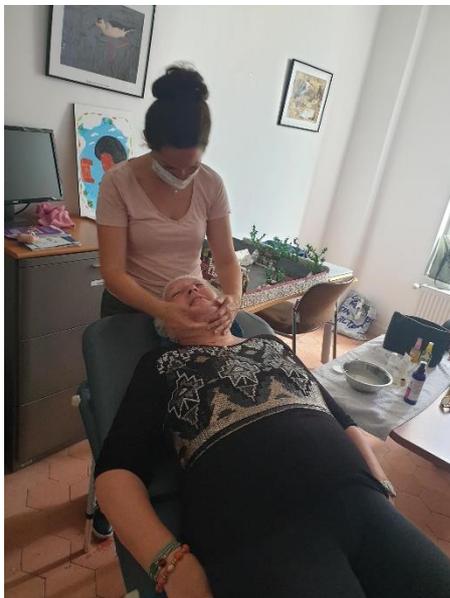


La "soupe "du Jeudi a été revisitée en **repas commun** chaque Jeudi. C'est un moment fort de la semaine. La recette est choisie en début de semaine et le jeudi matin, certains retrouvent leur poste (épluchage, cuisine, vaisselle, table).



L'atelier pâtisserie est programmé également toutes les deux semaines.

Les activités **bien-être** ont également retrouvé leur fréquence mensuelle, avec les soins esthétiques, la coiffure et la création de produits cosmétiques ou ménagers.



Les résidents **bricoleurs** ont créé des jardinières en bois de palette pour embellir les extérieurs. Le terrain de pétanque a également été rafraîchi et une serre a été installée pour le développement du potager.

L'entretien, l'aménagement, l'amélioration des espaces verts sont une activité constante à la Sittelle.





Les Ateliers **budget et démarches administratives** ont été développés grâce à un jeu de société et un atelier classement des documents.

Les **activités de loisirs/sportives** remportent un vif succès car elles permettent aux résidents de sortir de la résidence, de se surpasser parfois et d'accéder à des loisirs dont ils peuvent être privés. En 2021, on retrouve les journées pêche, les tournois de pétanque, le bowling et une journée en Kayak.





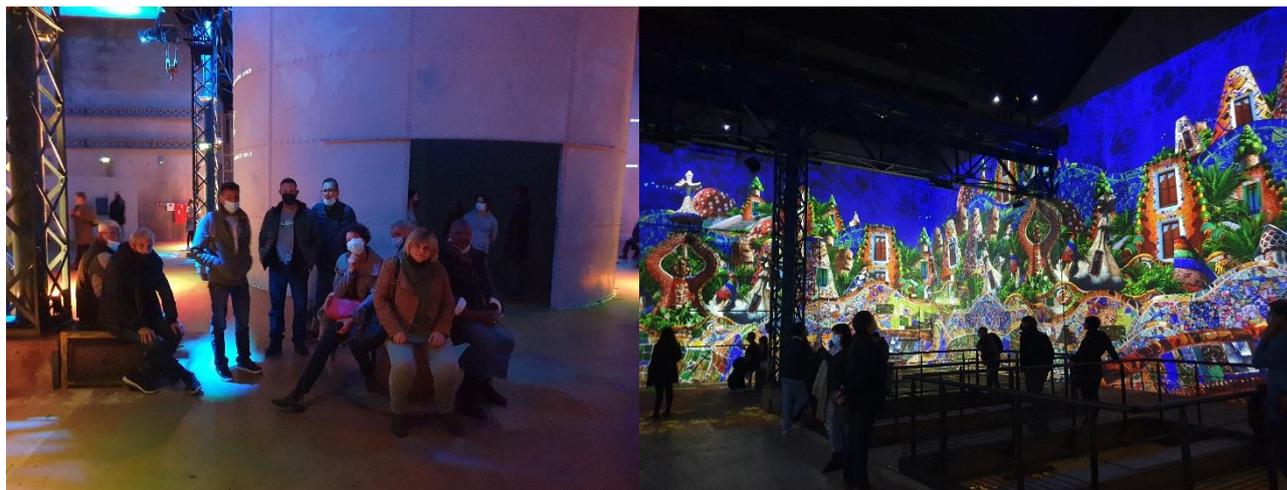
Un atelier “**gym douce**” a été testé en fin d’année avec l’association Siel Bleu, afin que les résidents puissent pratiquer une activité physique régulière, en groupe et puissent ressentir l’effet de l’activité sur leur corps. Une convention a été signée pour 2022 avec deux cours par mois.



Un séjour de 5 jours avait été réservé cet été 2021 ; malheureusement, nous avons dû l’annuler au vu du contexte sanitaire. Nous espérons pouvoir le reprogrammer pour 2022.

Les Activités **culturelles** sont toujours au programme telles que les séances cinéma, projection de films en salle commune, poursuite des cours de Djembé.

Cette année, une journée à Paris avec une visite de l'atelier des lumières et l'ascension de la Tour Eiffel a été organisée avec les résidents de la maison relais la Cérésia de Vernon.



Un atelier intitulé **“Carnet de voyage”** a été mené conjointement avec la maison relais de Vernon sur une période de cinq mois, avec la participation d'une art thérapeute.

L'objectif pour les résidents participants était de découvrir ou redécouvrir une ville / un endroit, le mettre en lumière grâce à l'art et aboutir à la création d'un “carnet de voyage”.

L'art thérapeute a beaucoup utilisé la poésie autour du Voyage comme déclencheur de création.

En premier lieu, un temps de rencontre a été organisé afin d'accompagner et de faire émerger les désirs artistiques des participants pour la fabrication du guide.

Puis, plusieurs ateliers de médiation artistique ont été menés avec matériel et fournitures, en intérieur mais également en extérieur lors de déplacements dans la Ville ou endroits choisis par les résidents.

Enfin, la réalisation graphique du guide doit aboutir en début d'année 2022.

Les résidents ont beaucoup apprécié cet atelier, le décrivant comme paisible, hors du temps, au cœur de la nature et des souvenirs.



Les Activités **festives** ont tout de même été nombreuses cette année.

En Juillet et Septembre, ont eu lieu deux **repas festifs**, temps forts de l'association HH Eure au sein de la Sittelle puis la Cerésia, regroupant tous les bénévoles, résidents, et salariés. L'implication des résidents dans l'accueil, l'organisation de ces événements était remarquable. Lors de ces événements, nul besoin d'insister sur le pouvoir d'agir des résidents.



Cette année également, 5 résidents et moi avons pu, dans le cadre de **l'Heure Solidaire**, assister à un **concert privé de Vianney**. En effet, ce dernier a offert un concert aux résidents d'HH, au sein d'un foyer de jeunes travailleurs de Courbevoie (92). Moment riche en émotions et partage.



L'Heure Solidaire a également eu lieu à la Sittelle, aux Andelys avec un **spectacle nocturne "mille et une nuits"** offert par l'association locale Art Sun. À l'occasion du changement d'heure, Habitat et Humanisme invite personnalités, grand public et entreprises à se mobiliser pour donner une heure au profit des plus démunis.



Le repas de **Noël** fut également organisé mi-décembre en respectant les mesures sanitaires ; cela représente le moment le plus attendu de l'année par les résidents, il nous a semblé essentiel de le maintenir.

Pour la deuxième année consécutive, L'association Inner Wheel des Andelys a offert à chaque résident de la Sittelle une boîte cadeaux.



Les plannings

L'entretien des parties communes et des espaces verts ainsi que la sortie des poubelles sont assurés par les résidents, à tour de rôle, sur la base d'un planning hebdomadaire qui est bien accepté et suivi.

ACCOMPAGNEMENT & ACTIVITE AU SEIN DE LA RESIDENCE

Maintien du cadre et respect du règlement intérieur

Six courriers ont été adressés cette année :

- 2 avertissements (plusieurs rappels effectués au préalable - conflits entre personnes)
- 4 courriers de rappels (4 rappels du règlement intérieur suite à des conflits entre personnes).

Ces courriers sont rédigés en lien avec la référente bénévole de la résidence, qui propose au préalable, un entretien aux résidents concernés.

Cette année, les conflits sont principalement des conflits de personnes, qui ont eu beaucoup de difficulté à cohabiter.

Il est à noter, durant cette année 2021, plusieurs interventions de la responsable concernant les jeunes travailleurs. Les soucis techniques, les relevés de vidéosurveillance sollicités par la Gendarmerie, les rappels de cohabitation (ménage des parties communes, règles d'hébergement FJT, règlement intérieur, etc.) sont à prendre en compte dans le temps de travail de la responsable de résidence.

Les visites techniques

Des visites techniques sont également effectuées annuellement au sein de chaque logement par le référent bénévole et la responsable. Celles-ci permettent de contrôler l'aspect, l'entretien du logement et des équipements grâce un support papier appelé « visite périodique du logement ».

Elle a eu lieu en 2021 et les menues réparations ont été effectuées par le bénévole référent et les résidents.

Cette année, le bénévole référent en charge du technique a été sollicité :

- **Pour les logements de la maison relais** : 13 interventions dont 6 concernant des groupes de sécurité /ampoules/prises/fixations et 7 concernant des améliorations d'aménagement intérieur
- **Pour l'espace collectif** : 22 interventions dont 15 concernant le chauffage, des serrures, les espaces verts, diverses installations extérieures et 7 concernant des évacuations à la déchetterie

- **Pour les logements de la Foncière (avenue de Gaulle)** : 4 interventions techniques concernant l'installation d'éclairages et contrôle travaux)
- **Pour les logements foyer jeunes travailleurs** : divers dépannages ont été effectués au sein de ces logements, notamment des réparations de lattes de lit, des débouchages d'évacuation, remplacement de prises, etc.

Le bénévole référent technique est également très présent et impliqué lors des manifestations organisées au sein de la Sittelle (animation musicale, sons et lumières et diverses activités ludiques).

Les réunions sociales mensuelles

Une réunion sociale mensuelle se tient communément avec la Maison Relais de Vernon. Sont présents les responsables de maison, les bénévoles référents, la présidente d'Habitat et Humanisme, la gestionnaire de l'agence immobilière sociale SOLIHA. Sont évoquées les situations de l'ensemble des résidents pour un partage d'informations et d'expériences.

Un compte rendu est établi et adressé à chaque membre. Cette réunion est essentielle et assure le suivi précis des situations, des impayés et des objectifs.

Cette année, elles ont eu lieu en distanciel durant les confinements ou présentiel.

Les conseils de maison

Organisé tous les deux mois environ, le conseil de maison concerne l'ensemble des résidents et permet d'échanger autour du règlement intérieur, d'informations diverses, mais aussi de projets, d'activités à venir, etc. Le recadrage collectif peut également avoir lieu au sein de ce conseil.

Le comité de pilotage

Chaque année, nous organisons un comité de pilotage qui rassemble différents partenaires et institutions concernés par le projet, à savoir : la DDETS, le Conseil Départemental, le SIAO, le CCAS des Andelys, et HH Eure.

Le comité de pilotage est un temps d'échange autour des actions de la maison relais et ses difficultés, mais aussi un moment durant lequel nous présentons le rapport d'activité de l'année écoulée.

BILAN & PERSPECTIVES

L'année 2021 fut une nouvelle fois bouleversée par la crise sanitaire, ce qui a eu un impact très fort sur le bien-être collectif de la Sittelle.

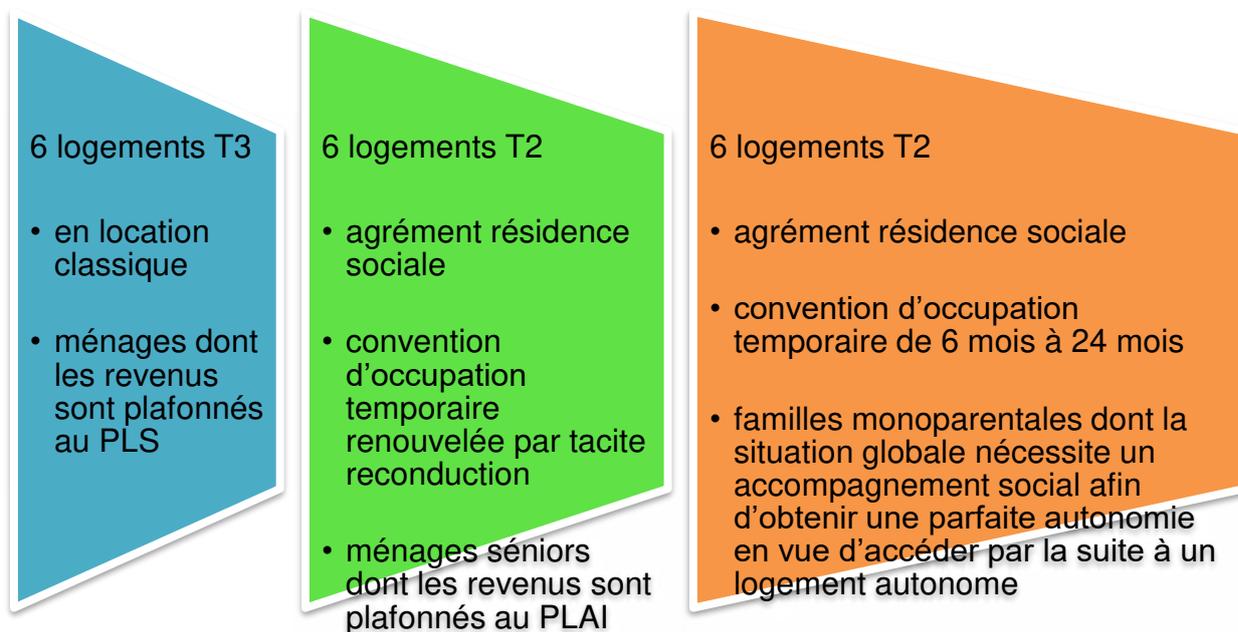
Quelques activités et temps forts ont pu avoir lieu au second semestre et ont largement participé au "réveil" du collectif. Les résidents apprécient les activités organisées conjointement avec la Cerésia.

Plusieurs travaux administratifs ont été menés durant les périodes de télétravail telles que la création d'une plaquette de présentation de la résidence, le réajustement du règlement intérieur et différents outils de suivi.

Les résidents espèrent une reprise durable de la vie collective à la Sittelle afin de pouvoir se fixer des objectifs, rythmer l'organisation de leur journée, partager et découvrir de nouvelles activités.

RAPPORT D'ACTIVITE « BELLAMIRA » RESIDENCE INTERGENERATIONNELLE EVS « LE ONZE » - QUARTIER FIESCHI VERNON

La résidence intergénérationnelle Bellamira, située dans l'éco quartier Fieschi à Vernon est constituée de 18 logements, d'espaces collectifs et a reçu l'agrément Espace de Vie Sociale EVS Le Onze fin 2019.



La résidence a pour objectifs de :

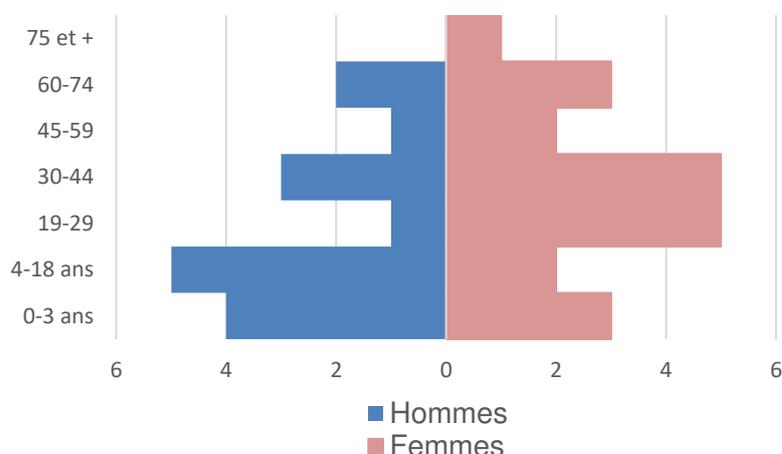
- Mettre en œuvre le « bien vivre ensemble »
- Rayonner sur le quartier
- Favoriser le lien social
- Accompagner l'insertion sociale des jeunes parents
- Rompre l'isolement
- Retarder la dépendance chez la personne âgée et faciliter leur maintien dans le logement

La résidence était jusqu'à fin septembre 2021 sous la responsabilité d'une salariée Conseillère en Economie Sociale et Familiale à 60%. En remplacement mi-octobre, une responsable salariée à temps plein, titulaire du CAFERUIS, coordonne la résidence

intergénérationnelle Bellamira et l'EVS Le Onze avec le concours de bénévoles (équipe à consolider) et d'une salariée à 60%, Assistante de Service Social, notamment pour l'accompagnement des familles monoparentales.

INTERGÉNÉRATIONNEL « BELLAMIRA », MÉNAGES ACCUEILLIS

Pyramide des âges

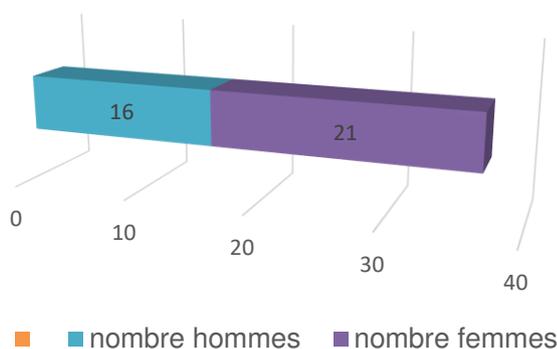


Au 31 décembre 2021, le plus jeune résident est un nouveau-né.
 La locataire la plus âgée a plus de 75 ans.
 La moyenne d'âge est de 29 ans.

La tendance observée chez les femmes âgées de 19 à 44 ans s'inverse sur les jeunes générations (0 à 18 ans) donnant la majorité à la gent masculine.
 Ce même constat est relevé au niveau national selon les sources de l'INSEE.

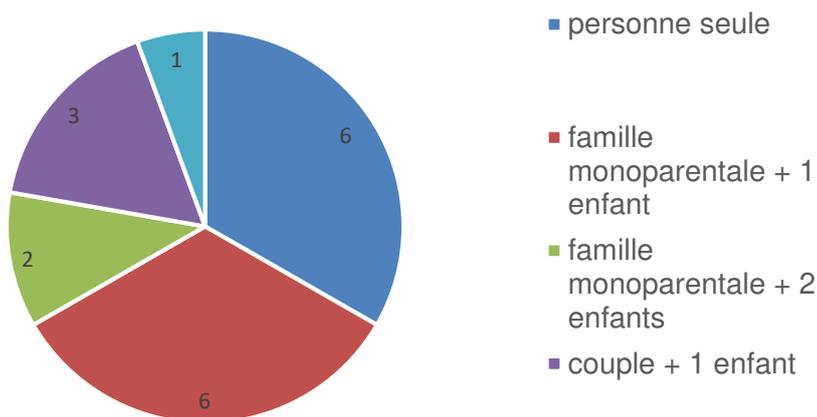
Les femmes de la résidence restent cependant majoritaires à 57%.

Répartition Hommes / Femmes

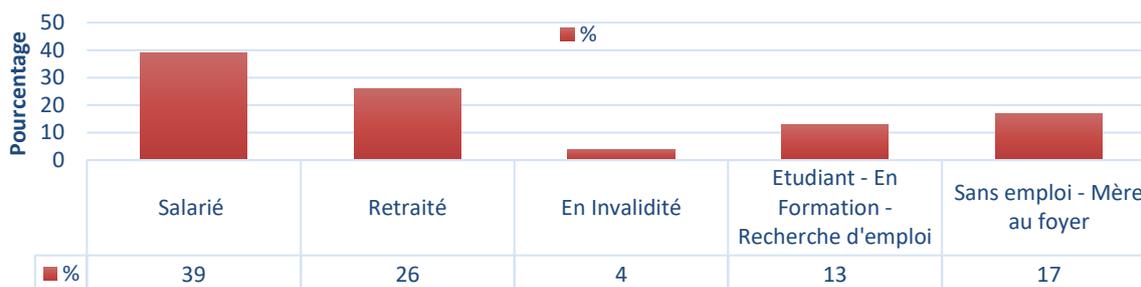


La composition des foyers est en adéquation avec la capacité d'accueil des 18 logements de la résidence. En 2021, parmi les familles monoparentales, nous avons accueilli deux femmes enceintes. L'accompagnement social global a débuté avant l'arrivée de l'enfant.

Composition du foyer



La résidence compte 37 habitants dont 14 sont des enfants mineurs.



SITUATION PROFESSIONNELLE

40% de la population est salariée, cette part réunit majoritairement les personnes logées en PLS et une famille monoparentale accompagnée depuis 1 an et demi à Bellamira.

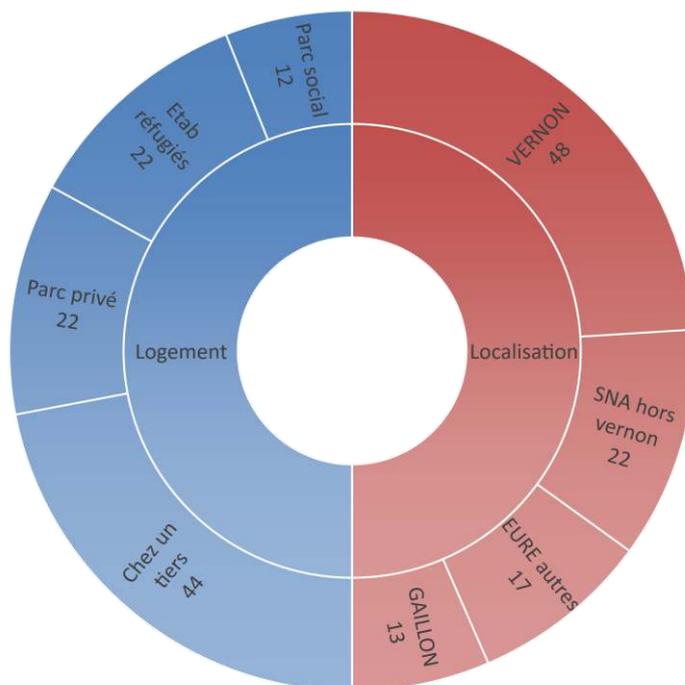
Les 26% de retraités correspondent aux 6 accueils PLAI séniors.

Pour les deux dernières catégories, elles regroupent une étudiante, des familles monoparentales en démarche d'insertion professionnelle, des femmes en début d'accompagnement ou des mères au foyer par choix.

Il est à noter que, parmi les familles monoparentales, la résidence sociale a un agrément d'accueil pour deux familles réfugiées. Dans cette situation, les problématiques sont cumulées. Les nombreuses démarches administratives et la barrière de la langue retardent l'accès à l'insertion professionnelle.

LOGEMENT ET LOCALISATION AVANT ADMISSION

Hébergement et localisation avant entrée chez H&H



Les locataires Bellamira (présents, entrées et sorties en 2021) viennent majoritairement de Vernon et son agglomération (SNA). En effet, seuls 30% sont hors SNA mais viennent d'un secteur proche dans le département de l'Eure.

LA GESTION LOCATIVE DES LOGEMENTS BELLAMIRA EN 2021

Situation locative au 31 décembre depuis l'ouverture

Taux d'occupation	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Logement Sénior	100%	83%	100%
Logement Ménage Ordinaire	50%	100%	100%
Logement Famille Monoparentale	33%	83%	100%

Si la résidence Bellamira affiche un taux d'occupation à 100%, elle enregistre des mouvements au cours de l'année, conséquence des fins de contrats d'accompagnement pour 4 familles monoparentales. Pour deux d'entre elles, un accompagnement intermédiaire se poursuit par le biais du bail glissant. Les deux autres ont changé de département.

Un logement PLAI sénior s'est rendu vacant suite à un décès.

La durée moyenne de la vacance du logement se situe entre 1 mois et demi et 2 mois (Extraction ISIS).

Gestion Locative

L'AIVS Soliha est mandatée pour certains aspects de la gestion locative comme la rédaction des actes (états des lieux entrée-sortie, contrat de location), le quittancement et la perception des paiements.

Concernant cet aspect financier, une réunion mensuelle de gestion est organisée entre HH Eure et Soliha. Cette gestion soutenue par notre présence permanente auprès des locataires participe à une situation locative sans impayés de loyers.

Les réunions de locataires

Cette réunion participative réunit les locataires et l'équipe HH. Dans une ambiance conviviale, elle traite des différents aspects de vie en collectivité et de fonctionnement de la résidence (utilisation des locaux collectifs, participation au bien vivre ensemble, réflexion sur la mise en place de projets, etc.).

En moyenne tous les mois et demi, lorsque la situation sanitaire le permet, en fin de journée pour permettre à tous de participer, chaque locataire est invité à s'exprimer librement. Dans le cas où le sujet fait débat, la responsable peut décider de reporter la décision en proposant une solution intermédiaire, statuer ou d'opter pour un choix à l'unanimité.

Le principe de cette réunion est de respecter la liberté d'expression, le respect de chacun, l'écoute dans une logique démocratique.

LA PARTICIPATION ET L'ACCOMPAGNEMENT BENEVOLES

Fin 2021, la situation sanitaire a fragilisé l'équipe de bénévoles. Le projet est de pouvoir accueillir de nouveaux bénévoles pour soutenir l'équipe HH mais également diversifier l'offre en matière d'accompagnement.

Depuis l'ouverture de la résidence, les présences de 3 bénévoles en gestion sociale, travaux et gestion financière sont un réel soutien aux salariées de Bellamira.

Ponctuellement, les bénévoles de la maison relais « la Cérésia » sont de véritables soutiens.

LA RESIDENCE BELLAMIRA, HABITAT INCLUSIF & L'ESPACE DE VIE SOCIALE « LE ONZE »

En 2021, la résidence Bellamira est conventionnée habitat inclusif pour 3 ans favorisant l'hébergement des personnes âgées et/ou handicapées souhaitant conserver un logement propre sans être isolées.

Elle a également, depuis fin 2019, obtenu l'agrément Espace de Vie Sociale (EVS) permettant ainsi d'ouvrir la résidence sur l'extérieur, développer le lien social et la notion du vivre ensemble, favoriser l'accès aux droits et aux services et soutenir la fonction parentale.

La résidence et l'EVS ont connu quelques changements et perturbations : l'arrivée d'une responsable au terme du 3^{ème} trimestre et la situation sanitaire impactant le déroulement des actions prévues sur l'année. Certaines ont dû être annulées ou reportées et d'autres ont pu être maintenues comme :

- Le café des aidants organisé mensuellement par le CLIC au sein de l'EVS
- Les ateliers de la bibliothèque grâce à une collaboration entre une locataire de Bellamira et une bénévole
- Le réseau parentalité dans sa réflexion thématique

Le dernier trimestre a été consacré à la réactivation du réseau partenarial. Une conférence de présentation de la Gym Santé a été organisée en vue de mettre en place des ateliers en 2022.

BILAN & PERSPECTIVES

Les perspectives pour l'année 2022, voire au-delà, concernent de multiples aspects des actions menées à Bellamira :

Accompagnement

Uniformisation et optimisation des démarches d'accompagnements (procédures avant une nouvelle entrée, intégration auprès des nouveaux locataires de la résidence...).

Réflexion autour de la charte du « vivre ensemble »

Donner du sens à la philosophie du vivre ensemble, lutter contre le jugement et les discriminations (entretiens individuels, discussion collective, règlement intérieur).

Aménagement des extérieurs

Agrémenter les espaces extérieurs dans une démarche écoresponsable (compost, potager), ouverte vers le quartier (aire de jeux sécurisée), respecter les espaces privatifs (fermer les espaces balcons au rez-de-jardin).

Parcours santé

Faciliter l'accès aux soins, multiplier les partenariats, optimiser les démarches administratives, formaliser des passerelles.

Communication

Mieux faire connaître la résidence Bellamira et l'EVS (plaquettes de présentation, diffuser l'information, organiser des événements).

Bénévolat

Accueillir de nouveaux bénévoles pour soutenir la dynamique de développement.

Actions collectives // locataires Bellamira + EVS + habitat inclusif

- Mise en place d'un calendrier d'actions collectives régulières (intra résidence : coffee time, temps conviviaux et ouvertes vers l'extérieur : gym santé, nutrition... + inter résidences HH27 + partenariales : balades contées)
- Travail de développement partenarial pour élargir les thématiques (bien être : sophrologie, socio-esthéticienne... ; accès aux droits : permanence espace

information médiation (labélisée France Connect et point conseil budget), passerelle avec centre social ; accès aux soins : éducation thérapeutique ; culture et loisirs : partenaires voisins, médiathèque...

2022 - 2023

- Bilan du premier agrément EVS et renouvellement pour 4 ans à déposer
- Répondre aux différents appels à projet (CAF, Fondation de France, Coup de Pouce de la fédération, Ville de Vernon, Mécénat Mutualia) pour soutenir le développement des actions.

En réflexion :

- Mise en place d'une conciergerie (services ponctuels pour répondre aux problématiques de terrain (garde d'enfants, d'animaux, ménage...) en mobilisant les citoyens du quartier par une participation active
- Faire de l'EVS un lieu convivial ressource : mise en place de permanences d'accueil et partenariales, organiser des événements phares sur l'année
- Ateliers thématiques : sensibilisation sur l'occupation du logement (économie budgétaire, économie d'énergie), mettre l'individuel au service du collectif (s'appuyer sur les compétences de chacun)

RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE PATRIMOINE DE LA FONCIERE H&H

L'entretien du patrimoine

L'équipe technique assure l'entretien du patrimoine de la SCA Foncière d'Habitat et Humanisme qui comporte 17 logements avec des baux d'habitation et 50 logements situés dans des structures collectives (maisons relais de Vernon et des Andelys, résidence intergénérationnelle à Vernon)

Travaux réalisés par des entreprises (ENT)

(ENT)_Houlbec Cocherel, 7 rue de Gaillon et 1 rue d'Ivry : Pavillon aménagé en 2 T3

Opération inscrite au Plan Stratégique Patrimoine (PSP) 2018 de la Foncière

Le maître d'œuvre a remis une étude dont l'estimation dépasse le budget prévu par la Foncière.

En avril 2021, suite à l'évolution des contraintes pour les rénovations thermiques, la Foncière remet en cause l'audit thermique et l'étude du maître d'œuvre

Un nouveau bureau d'études a été choisi, il a remis son audit thermique en septembre. Il préconise une isolation par l'extérieur qui pose des problèmes d'esthétiques pour une maison ancienne.

Rénovation de la salle de bains du logement de l'étage.

(ENT)_Les Andelys - 7 logements PLAI 10 avenue du Général de Gaulle

Rénovation de la terrasse du garage extérieur.

Remise en état des volets des logements 1 et 4.

Les volets roulants du logement 1 ont été remplacés par une entreprise qui a également remis en état les volets du logement 4

(ENT)_Vernon Maison relais la Cérésia 9 avenue de Rouen : 18 logements et locaux communs

Procédure au Tribunal de Commerce pour régler différents problèmes de malfaçons (système d'évacuation des eaux pluviales et stabilité du Bâtiment D).

La Foncière a décidé de démolir ce bâtiment qui comporte 2 logements, de rénover le système d'évacuation des Eaux pluviales et de construire le bâtiment E en remplacement du bâtiment D.

Le bâtiment D a été démoli en février 2020, les travaux de rénovation du système d'évacuation des eaux pluviales ont été réceptionnés en décembre 2020.

Le maître d'œuvre pour la construction de 2 logements du bâtiment E a remis son APD en juillet 2021, ce qui a permis de déposer le permis de construire dont l'arrêté a été signé le 28 décembre 2021.

L'accord de financement pour 2 PLAI adaptés a été signé le 30 décembre 2020.

Après finalisation du dossier de consultation des entreprises l'appel d'offres sera lancé en 2022.

Fissurations et tassements des bâtiments B et C.

En août 2019 des fissures ont été constatées sur les bâtiments B et C, suivies par un audit de Bureau Veritas Solutions et des constats d'huissier.

Lors de la rénovation du système d'évacuation des eaux pluviales, des constats d'huissier avant et après travaux ont permis de constater une faible évolution des fissures des bâtiments B et C. Ces documents ont été transmis à la Foncière qui a décidé de ne pas engager de procédure vis-à-vis du constructeur et de financer des réparations de rampe et de fissures.

Travaux d'entretien des logements

Réparation de menuiseries extérieures et de volets roulants.

(ENT)_Les Andelys 10 rue du général Fontanges de Couzans : la Sitelle

La Sitelle comporte 4 logements « foyers jeunes travailleurs » gérés par Jeunesse et Vie, 2 logements très sociaux, les locaux communs de la maison relais et 10 studios en résidence sociale dans 3 bâtiments.

Contrat de chauffage – remise en état de logements par des entreprises

AUTRES PRESTATIONS REALISEES PAR LES BENEVOLES

Des négociations ont été menées avec des assureurs pour des sinistres

18 Avenue A Briand Evreux - Dégâts des eaux du 29 juin 2019

La locataire a été indemnisée par son assureur pour refaire les joints de la baignoire et de la peinture sur la base d'un devis d'une entreprise conseillée par HH Eure

La locataire a perçu l'indemnité en décembre 2019. Après plusieurs relances, la locataire a commandé les travaux à l'entreprise qui les a réalisés et n'a pas été payée

Négociations des travailleurs sociaux et la locataire pour faire réaliser les travaux

7 rue du clos d'Ivry à Houlbec-Cocherel - Dégâts des eaux du 23 juillet 2021 dans le WC de l'étage

Intervention d'une entreprise pour résorber la fuite

Recherche d'une entreprise pour la remise en état du sol et des murs

PATRIMOINE PROPRIETAIRES SOLIDAIRES ET BAILLEURS SOCIAUX

Entretien du patrimoine

L'équipe technique assure l'entretien du patrimoine des 22 logements qui sont confiés par des Propriétaires Solidaires (PROPSOL)

TRAVAUX REALISES PAR DES ENTREPRISES

Après le départ de locataires ; des travaux de rénovation ont été initiés avec l'intervention d'entreprises aux frais des propriétaires.

(ENT)_Evreux, Louviers, logements diffus

Travaux de réfection dans trois logements ; cuisine, salle de bains, chauffage et murs en partenariat avec la régie des quartiers d'Evreux.

Evreux 11, Boulevard de Normandie – remise en état d'un logement

TRAVAUX REALISES PAR LES BENEVOLES

Des bénévoles ont remis en état plusieurs logements après le départ de locataires, notamment à Evreux avec des travaux de peinture, d'électricité et d'aménagements.

AUTRES PRESTATIONS REALISEES PAR LES BENEVOLES

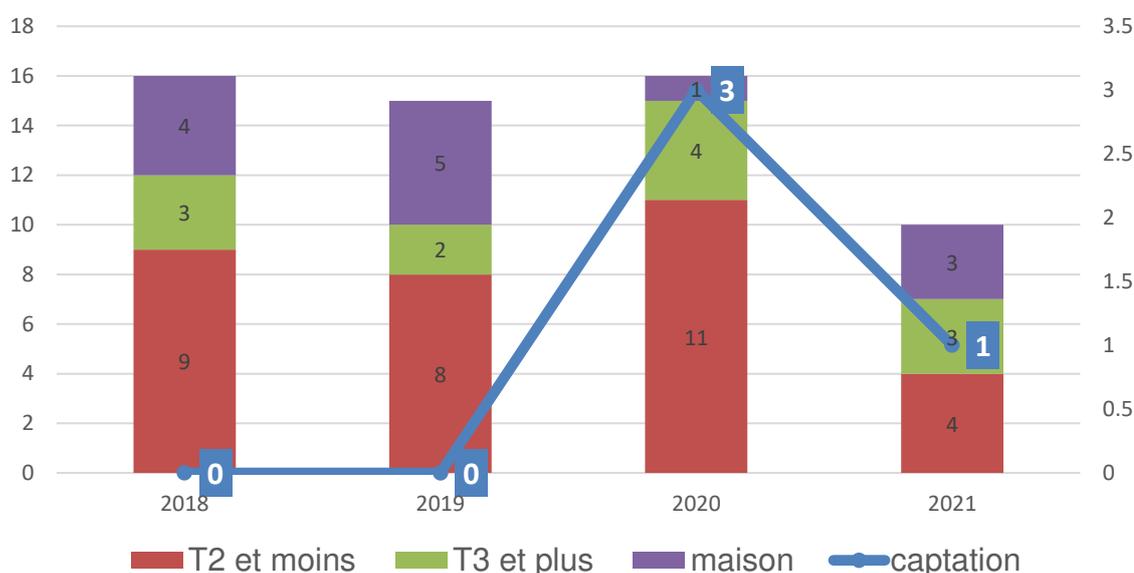
Les diagnostics immobiliers pour la location ont une durée limitée. Une consultation a été lancée pour la mise à jour des DPE, diagnostics Gaz et Electricité de 14 logements.

LOGEMENTS PROPRIETAIRES SOLIDAIRES

Une dizaine de contacts ont été engagés à l'initiative de potentiels bailleurs, beaucoup n'ayant pas dépassé le stade de quelques échanges téléphoniques ou par mail, interrompus :

- soit par le bailleur qui a finalement choisi une location commerciale classique, ou qui refuse de s'astreindre aux contraintes administratives des diagnostics obligatoires (1 cas, exceptionnel), ou qui ne donne pas suite à un projet d'investissement via une SCI.
- soit par HH, le logement proposé ne correspondant pas à notre besoin, trop vaste telle que maison avec jardin, ou inadapté (logement meublé non indépendant de celui du propriétaire), ou passoires thermiques qu'une agence gérant le parc d'un gros propriétaire voulait semble-t-il surtout fourguer à des personnes en difficulté, qui devraient être reconnaissantes de cette aide, bref à l'opposé des valeurs d'HH.

nature et nombre de logements proposés - captations



Un bail entièrement rédigé, avec l'ensemble des annexes de diagnostics, et entièrement négocié avec le propriétaire, a finalement été refusé 8 jours avant signature, le propriétaire préférant finalement louer plus cher sur le marché commercial.

Cinq contacts ont donné lieu à une visite sur le terrain, dont un projet qui semblait abouti et qui a finalement échoué, le vendeur du bien, un studio à Evreux, n'ayant pas donné suite à

un accord avec l'investisseur acheteur, qui nous avait contacté dans le but de mettre à disposition son investissement immobilier à HH, via un bail conventionné Anah.

Un appartement, T2 à Saint Marcel, en excellent état en particulier thermique et très bien placé à proximité des écoles et des commerces, a été loué à HH, via un bail conventionné Anah, par un particulier investisseur qui avait pris contact avec nous, et nous avait soumis plusieurs options avant sa décision, répondant parfaitement à notre besoin.

BILAN & PERSPECTIVES

La captation de logements propriétaires solidaires nécessite un investissement important notamment en temps.

Les critères demandés aux propriétaires solidaires sont de plus en plus exigeants, en particulier en ce qui concerne la partie énergétique mais on ne peut mettre nos familles en difficultés sur ce plan-là.

Compte tenu des difficultés concernant l'absence au regard des besoins de petits logements nous envisageons l'achat de ce type de logements par la Foncière. Une maison de la Foncière ayant été vendue les années précédentes, nous souhaitons que cette dernière réinvestisse dans 1 ou 2 T1, profil de logement adaptés à la l'évolution des typologies des familles que nous accompagnons (personnes seules, famille monoparentale,)

ÉQUIPE COMMUNICATION & ÉPARGNE SOLIDAIRE

L'activité communication pour 2021 a été cette année encore limitée par le contexte sanitaire. Elle repose à ce jour sur trois piliers :

- Les lettres d'information
- Les manifestations grand public organisées localement et/ou, nationalement par la fédération pour lequel nous assurons le relais local
- Inauguration de nos projets

Lettres d'information

Deux bulletins d'information ont jalonné l'année en avril et octobre 2021 permettant de :

- Révéler la réelle valeur ajoutée des démarches collectives de l'Habitat Intergénérationnel et de nos deux Maisons Relais
- Valoriser et illustrer la vie associative
- Relayer les informations du mouvement Habitat & Humanisme
- Soutenir la qualité de nos partenariats

DEUXIEME PARTICIPATION AU FORUM DES ASSOCIATION D'EVREUX (RENTREE 2021)



DONS & SOUSCRIPTIONS 2021

Les Cotisations et Dons *(hors abandon de frais et mécénat)*

	Nb 2019	Montant 2019	Nb 2020	Montant 2020	Nb 2021	Montant 2021
COTISATIONS	80	2233€	72	2016€	75	2100
DONS	144	30454€ (1)	137	44187€ (1)	160	33430€

Dont actions Foncière HH : (1) pour 592 € en 2019 et 20424 € en 2020

Souscriptions à la Foncière Habitat & Humanisme

Les montants souscrits dans l'Eure servent à financer les acquisitions et les réhabilitations de logements par la Foncière en priorité dans notre Département. Ils correspondent à un apport de capitaux propres.

Placements Solidaires	Souscriptions en 2021	Total des souscriptions au 31/12/2021
Actions Foncière	<i>14 pers. pour 853 parts (127 097€)</i>	<i>13303 parts (1 224 546€)</i>

Cession de revenus d'épargne au profit d'Habitat & Humanisme

L'ensemble de ces placements solidaires a rapporté à l'association cette année la somme de 2536 € qui est affectée principalement à l'accompagnement des ménages.

Le total des cotisations, des dons, du mécénat et des produits de l'épargne solidaire représente 33.4% du total des subventions institutionnelles.

GOVERNANCE & VIE ASSOCIATIVE



BILAN & PERSPECTIVES

PROJET BOTTOLIER EVREUX

La Foncière dispose d'un terrain avec garages, ateliers et une maison habitée par une famille. Un projet social de Maison Relais de 20 places a été élaboré en décembre 2018.

En 2021, nous avons rouvert le projet social, de l'analyse des besoins du territoire à l'appui des instances du SIAO et de la DDETS ainsi que le Plan Départemental d'Action pour le logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées de l'Eure 2022-2027.

ÉQUIPE ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

Accueil téléphonique, gestion courrier et mails association, accueil du public, émission des reçus fiscaux et lettres de remerciements...

Réalisation et envoi des convocations au CA et AG, mailing pour la lettre d'information, appel à cotisation.

La comptabilité est assurée en interne, à l'aide du logiciel Sage 1000.

Un commissaire aux comptes du Cabinet FITECO contrôle la tenue de cette comptabilité.

L'émission des bulletins de salaire et les déclarations trimestrielles de charges sont sous traitées à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Eure.

BILAN D'EXPLOITATION, NATURE DES SUBVENTIONS

Organisme	Montant accordé	Montant reçu
CAF	40000 €	40000 €
D.D.E.T.S.	432890 €	432890 €
Conseil Départemental	26000 €	26000 €
Grand Evreux Agglomération	4000 €	8000 € (1)
MSA	2000 €	2000 €
Ville d'Evreux	2000 €	2000 €
Ville de Garencières	100 €	100 €
Ville Houlbec Cocherel	500 €	500 €
Ville des Andelys	1000 €	1000 €
Ville de Vernon	4000 €	4000 €
TOTAL	512 490 €	516 490 €

(1) inclus versement du montant 2020

Ils soutiennent notre projet associatif et social.



COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN 2021 (cf. annexes)

Le compte de résultat 2021 fait ressortir un résultat positif de **158 305.79 €**

Valorisation du bénévolat : 4652 heures soit 47 683 € hors charges, soit 2.98 ETP. Ce montant est sous-estimé : les bénévoles ne comptabilisent pas toutes les heures passées à leur domicile.

NB: le nombre d'heure de 2021 est en réduction en conséquence de la crise sanitaire.

SYNTHÈSE SOCIALE : HABITAT & HUMANISME 2021, C'EST



ANNEXE 1 - COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021

	2 021	2 020
60 Achats		
Prestation de Services		
Achat matière, fournitures et équipements	41 652 €	55 891 €
Fournitures administratives	2 475 €	1 728 €
61 Services extérieurs		
Locations immobilières (hors bureau HH27)	345 256 €	248 526 €
Loyer et Charges Bureau HH27	6 719 €	6 732 €
Entretien et réparations	10 995 €	8 212 €
Sous traitance, prestations, documentation	12 099 €	10 058 €
Assurances	11 245 €	8 064 €
62 Autres Services Extérieurs		
Rémunération prestataires et honoraires	26 528 €	36 226 €
Mécénat compétences		39 375 €
Frais d'acte, contentieux	243 €	134 €
Facturation informatique HH Fédé	22 022	19 315
Organisation de manif locale	4 194 €	4 803 €
Publicité, publications : lettre info	222 €	1 242 €
Déplacements, missions	25 328 €	19 263 €
Services Bancaires, postaux, telecom...	26 265 €	24 910 €
63 Impôts et taxes		
Taxe sur les salaires	4 912 €	
64 Charges de personnel		
Rémunération des personnels	264 594 €	239 582 €
Charges sociales	94 525 €	80 712 €
Autre charges/personnel (congrés, form, Méd Travail)	13 448 €	7 540 €
65 Autres charges de gestion courante		338 €
66 Charges Financières		
67 Charges exceptionnelles	1 880 €	18 051 €
68 Dotation aux amortissements		
Amortissement	4 157 €	6 553 €
Provision pour charges Residences	20 300 €	26 900 €
Report Fonds dédiés sur subv	38 440 €	64 500 €
Provision impayés loyers et factures	21 831 €	27 376 €
Provision gros entretien	26 227 €	13 197 €
Engagt à réaliser sur retrocession legs	74 077 €	
Résultat	158 306 €	33 614 €
TOTAL	1 257 938	1 002 842

	2 021	2 020
70 Vente		
Prestations de service	25 366	25 101
Loyer-chg-assur Sous loc - BG - MR	481 003	389 167
74 Subventions d'exploitation		
Subvention D.D.E.T.S. de l'Eure	432 890	273 630
Subvention Conseil Départemental	26 000	29 000
Subvention ARS	10 000	
Subvention C.A.F de l'Eure	40 000	40 000
Subvention MSA	2 000	4 000
Subvention Ville d'Evreux	2 000	2 500
Subv Agglo Evreux Porte Normande	8 000	0
Subvention Ville de Vernon	4 000	4 000
Subvention autres mairies	1 600	1 600
Subvention HH Fédé	22 022	19 315
Subventions Fondations	1 000	21 000
75 Autres prod de gest courante		
Dons	33 430	44 187
Cotisations	2 100	1 988
Don mécénat de compétence	411	33 975
Abandon frais bénévoles	6 805	6 934
Produits de l'Epargne Solidaire	2 536	314
Produit usufruit		207
Retrocession Legs	74 077	
76 Produits financiers		
Autres produits financiers	232	438
77 Produits exceptionnels		
Produits except. Sur exercice	1 954	1 078
Produits sur exercices antérieurs	6 401	34 361
Variation en cours production		
78 Reports (ressources non utilisées n-1)		
Rembt chèque Energie	326	
Reprise provision impayés	15 285	21 849
Reprise sur Sub. Fonct. non utilisé	58 500	36 500
Transfert de charges		11 697
TOTAL	1 257 938	1 002 842

ANNEXE 2 - BILAN au 31/12/2021

ACTIF				PASSIF			
	2021	2020	2019		2021	2020	2019
Matériel & Mobilier	26 099	21 722	18 309	Fonds Associatif	12 091	12 091	12 091
Amortissement	-19 637	-15 480	-8 927	Report à nouveau	222 113	188 499	150 130
	6 462	6 242	9 382	Résultat de l'exercice	158 306	33 614	38 369
Titres Crédit Coopératif part B				Fonds de Roulement Maison Relais	20 000	20 000	20 000
Titres de participation Foncière	268 768	268 768	248 344	FONDS ASSOCIATIFS	412 510	254 204	220 590
Titres de participation EHD	150 000	0	0	Mécénat Travaux/Réparations	3 222	3 222	3 222
Dépôt de garantie	19 309	7 906	9 052	Fonds dédiés pour MR Les Andelys	3 141	3 141	3 141
ACTIF IMMOBILISE	444 540	282 916	266 778	Fonds dédiés pour logts	4 405	4 405	4 405
Créances locataires	52 072	34 559	33 905	Fonds dédiés pour MR Vemon	5 277	5 277	5 277
Provision risques impayés	-33 921	-27 376	-21 849	Fonds dédiés projet Réfugiés	44 440	64 500	36 500
Créances propriétaires			0	Fonds dédiés financement exceptionnel	220 626	146 549	146 549
Fédération	92 888	8 414	26 123	Fonds dédiés Mécénat Intergénérationnel	12 003	12 003	12 003
Foncière				FONDS DEDIES	293 115	239 098	211 098
Débiteurs-créditeurs divers	12 274	12 094	3 369	FONDS PROPRES	705 625	493 303	431 688
Produits à recevoir	17 724	17 192	21 253	Provision grosses réparations	62 523	36 295	23 099
ACTIF CIRCULANT	141 037	44 883	62 801	PROMIONS REGLEMENTEES	62 523	36 295	23 099
Banque Crédit mutuel	0	27 320	28 404	Dépôt de garantie locataires	37 706	30 078	24 524
Livrets Crédit Mutuel	0	187 157	86 726	Propriétaires à payer			
Caisse d'épargne	58 890	71 978	62 561	Dettes sociales	62 658	49 608	43 090
Livrets Caisse Epargne	270 085	0	0	Taxe sur les salaires			
Credit agricole	30 946	65 018	41 961	Provision congés payés	30 469	21 437	17 142
Caisse	1 228	2 193	582	Fournisseurs à payer	19 525	7 095	9 787
				Fédération			
TRESORERIE	361 149	353 665	220 235	Foncière			
				Débiteurs et créateurs divers			
Total Général	946 726	681 464	549 813	Produits constatés d'avance			
				Charges à payer	28 220	43 648	485
				DETTES	178 578	151 867	95 027
				Total général	946 726	681 464	549 813

ANNEXE 3 – BUDGET PREVISIONNEL 2022

CHARGES	
60 Achats	57 500
Achat matière et fournitures	52 500
Autres Fournitures	5 000
61 Services Extérieurs	472 000
Locations	421 000
Entretien et réparation	25 000
Assurances	14 000
Sous traitance, prestations, documentation	12 000
62 Autres services extérieurs	125 966
Rémunérations intermédiaires et honoraires	30 152
Publicité, publication	5 014
Déplacements, missions	32 300
Services Bancaires, tel, internet, frais postaux, autres	36 500
Facturation info HH services	22 000
63 Impôts et Taxes	5 500
64 Charges de personnel	429 805
Rémunérations	304 300
Charge Sociales	106 505
Autres Charges de Personnels	19 000
67 Charges exceptionnelles	5 000
68 Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	66 000
TOTAL des CHARGES	1 161 771

PRODUITS	
70 Ventes	475 400
Loyers-chrg-assur	450 000
prestations de service	25 400
74 Subventions d'exploitation	592 500
Subvention DDETS	491 900
Subvention Conseil Départemental	15 000
Subvention ARS	10 000
Subvention Caisse Allocations Familiales	40 000
Subvention MSA	2 000
Subvention Evreux Porte Normande	4 000
Subvention Mairie Evreux	2 000
Subvention Vernon	4 000
Subvention Autres Communes	1 600
Subvention Fondation	0
Subvention HH services	22 000
75 Autres produits de gestion courante	27 100
756 Cotisations	2 100
754 Dons manuels	25 000
76 Produits Financiers	500
77 Produits exceptionnels	0
78 Reprises sur amortissements et provisions	66 271
TOTAL des PRODUITS	1 161 771